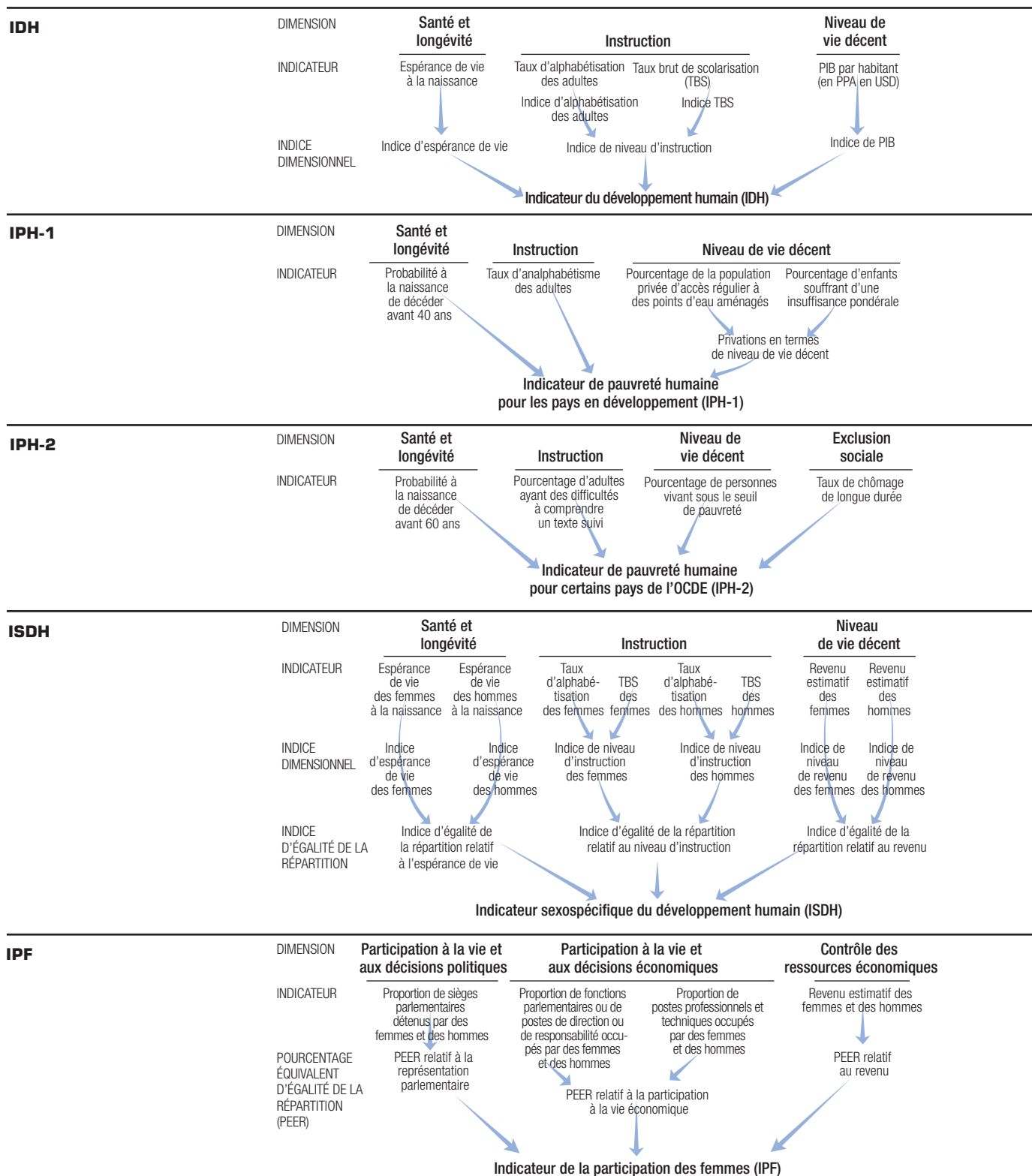


## Calcul des indicateurs du développement humain

Les diagrammes ci-dessous résument la composition des cinq indicateurs composites du développement humain utilisés dans la *Rapport mondial sur le développement humain*. Ils mettent en exergue leurs points communs ainsi que leurs différences. Le texte des pages suivantes fournit une explication détaillée sur le calcul de ces indicateurs.

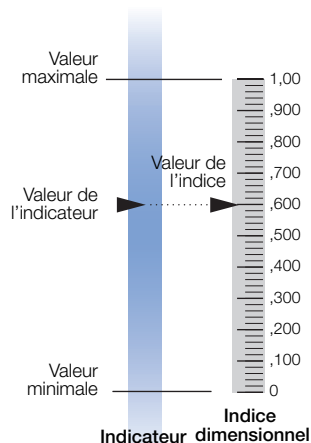


## L'indicateur du développement humain (IDH)

L'IDH est un outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen de développement humain atteint dans un pays donné, sous trois aspects essentiels :

- longévité et santé, représentées par l'espérance de vie à la naissance,
- instruction, représentée par le taux d'alphabétisation des adultes (pour deux tiers) et par le taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur (pour un tiers),
- niveau de vie décent, mesuré par le PIB par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) en USD.

Avant de calculer l'IDH proprement dit, un indice doit être déterminé pour chacune de ces dimensions. La détermination de ces indices dimensionnels – c'est-à-dire correspondant à l'espérance de vie, au niveau d'instruction et au PIB – repose sur la définition, pour chacun d'eux, d'une fourchette de variation comprise entre une valeur minimale et une valeur maximale.



Les résultats obtenus pour chacun des trois aspects sont représentés par une valeur comprise entre 0 et 1 selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

L'IDH correspond à la moyenne arithmétique de ces indices dimensionnels. L'encadré ci-contre illustre le calcul de l'IDH pour un pays témoin.

### Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'IDH

Indicateur	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance (en années)	85	25
Taux d'alphabétisation des adultes (en %)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (en %)	100	0
PIB par habitant (en PPA en USD)	40 000	100

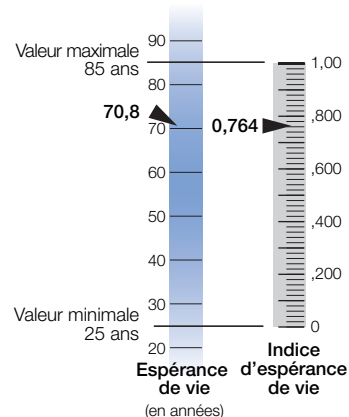
### Calcul de l'IDH

Dans cet exemple, le calcul de l'IDH est effectué à partir de données concernant le Brésil.

#### 1. Calcul de l'indice d'espérance de vie

L'indice d'espérance de vie mesure le niveau atteint par un pays donné en termes d'espérance de vie à la naissance. Au Brésil, l'espérance de vie était de 70,8 ans en 2004, soit un indice d'espérance de vie de 0,764.

$$\text{Indice d'espérance de vie} = \frac{70,8 - 25}{85 - 25} = 0,764$$



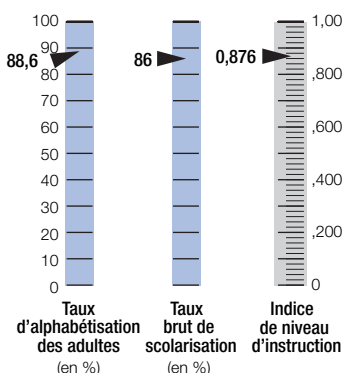
#### 2. Calcul de l'indice de niveau d'instruction

L'indice de niveau d'instruction mesure le niveau atteint par un pays donné en termes d'alphabétisation des adultes et de taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur. La procédure consiste tout d'abord à calculer un indice pour l'alphabétisation des adultes et un autre pour le taux brut de scolarisation combiné. Ces deux indices sont ensuite fusionnés pour constituer l'indice de niveau d'instruction, dans lequel une pondération de deux tiers est affectée à l'alphabétisation des adultes et une pondération d'un tiers au taux brut de scolarisation combiné. Au Brésil, où le taux d'alphabétisation des adultes atteint 88,6 % en 2004 et le taux brut de scolarisation combiné 86 % en 2004, l'indice de niveau d'instruction est de 0,876.

$$\text{Indice d'alphabétisation des adultes} = \frac{88,6 - 0}{100 - 0} = 0,886$$

$$\text{Indice brut de scolarisation} = \frac{86 - 0}{100 - 0} = 0,857$$

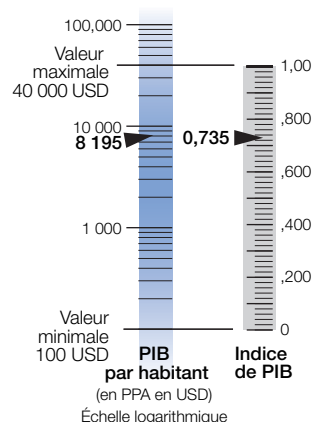
$$\text{Indice de niveau d'instruction} = \frac{2}{3} (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + \frac{1}{3} (\text{indice brut de scolarisation}) = \frac{2}{3} (0,886) + \frac{1}{3} (0,857) = 0,876$$



#### 3. Calcul de l'indice de PIB

L'indice de PIB est calculé sur la base du PIB par habitant corrigé (en PPA en USD). Le revenu intervient dans l'IDH afin de rendre compte de toutes les dimensions du développement humain qui ne sont pas représentées par la longévité, la santé et l'instruction. Son montant est corrigé parce qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. Le calcul s'effectue donc au moyen d'un logarithme du revenu. Au Brésil, dont le PIB par habitant est de 8 195 USD (en PPA en USD) en 2004, l'indice de PIB s'établit à 0,735.

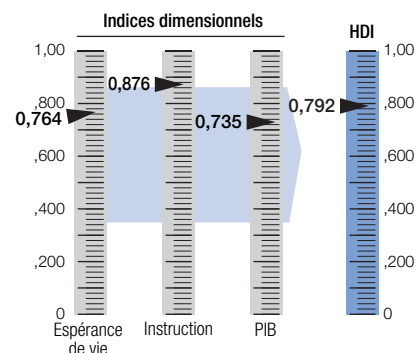
$$\text{Indice de PIB} = \frac{\log(8,195) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,735$$



#### 4. Calcul de l'IDH

Une fois les trois indices dimensionnels calculés, il ne reste plus qu'à déterminer leur moyenne arithmétique pour parvenir à l'IDH.

$$\text{IDH} = \frac{1}{3} (\text{indice d'espérance de vie}) + \frac{1}{3} (\text{indice de niveau d'instruction}) + \frac{1}{3} (\text{indice de PIB}) = \frac{1}{3} (0,764) + \frac{1}{3} (0,876) + \frac{1}{3} (0,735) = 0,792$$



## L'indicateur de pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'IPH-1 mesure les privations observables dans les trois dimensions fondamentales du développement humain couvertes par l'IDH :

- longévité et bonne santé : probabilité de décéder à un âge relativement précoce, exprimée par la probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans,
- instruction : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'analphabétisme des adultes,
- niveau de vie décent : impossibilité d'accéder aux biens économiques dans leur ensemble, exprimée par la moyenne non pondérée de deux indicateurs, à savoir le pourcentage de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés, et le pourcentage d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale.

Le calcul de l'IPH-1 est plus direct que celui de l'IDH. En effet, les critères utilisés pour mesurer ces privations sont déjà normalisés entre 0 et 100 (puisqu'ils se présentent sous la forme de pourcentages). Il n'est donc pas nécessaire de définir des indices dimensionnels, comme dans le cas de l'IDH.

À l'origine, la mesure des privations en termes de niveau de vie décent comprenait également un indicateur de l'accès aux services de santé. Cependant, le manque de données récentes et fiables concernant cet aspect nous a contraints à réduire à deux, au lieu de trois initialement, les indicateurs pris en compte à cet égard dans le Rapport de cette année : ces deux indicateurs sont le pourcentage de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et le pourcentage d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale.

## L'indicateur de pauvreté humaine pour certains pays de l'OCDE (IPH-2)

L'IPH-2 mesure les privations sous les mêmes aspects que l'IPH-1, en y ajoutant l'exclusion sociale. Il reflète donc ces privations sur quatre aspects :

- longévité et santé : probabilité de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans,
- instruction : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le pourcentage d'adultes (âgés de 16 à 65 ans) ayant des difficultés à comprendre un texte suivi,
- niveau de vie décent : exprimé par le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté (50 % du revenu médian disponible corrigé des ménages),
- exclusion sociale : exprimée par le taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois).

### Calcul de l'IPH-1

#### 1. Mesure des privations en termes de niveau de vie

Les privations en termes de niveau de vie sont exprimées par une moyenne non pondérée de deux indicateurs.

Moyenne non pondérée = 1/2 (population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés)  
+ 1/2 (enfants souffrant d'une insuffisance pondérale)

#### Exemple de calcul : Namibie

Population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés = 13 %

Enfants souffrant d'une insuffisance pondérale = 24 %

Moyenne non pondérée = 1/2 (13) + 1/2 (24) = 18,5 %

#### 2. Calcul de l'IPH-1

La formule de calcul de l'IPH-1 est la suivante :

$$\text{IPH-1} = [1/3 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha)]^{1/\alpha}$$

Où :

$P_1$  = Probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans (multipliée par 100)

$P_2$  = Taux d'analphabétisme des adultes

$P_3$  = Moyenne non pondérée des pourcentages de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale

$\alpha = 3$

#### Exemple de calcul : Namibie

$P_1 = 45,4 \%$

$P_2 = 15,0 \%$

$P_3 = 18,5 \%$

$$\text{IPH-1} = [1/3 (45,4^3 + 15,0^3 + 18,5^3)]^{1/3} = 32,5$$

### Calcul de l'IPH-2

La formule de calcul de l'IPH-2 est la suivante :

$$\text{IPH-2} = [1/4 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha + P_4^\alpha)]^{1/\alpha}$$

Où :

$P_1$  = Probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans (multipliée par 100)

$P_2$  = Adultes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi

$P_3$  = Population vivant sous le seuil de pauvreté (50 % du revenu médian disponible corrigé des ménages)

$P_4$  = Taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)

$\alpha = 3$

#### Exemple de calcul : Australie

$P_1 = 7,7 \%$

$P_2 = 17,0 \%$

$P_3 = 14,3 \%$

$P_4 = 0,9 \%$

$$\text{IPH-2} = [1/4 (7,7^3 + 17,0^3 + 14,3^3 + 0,9^3)]^{1/3} = 12,8$$

### Pourquoi le coefficient est-il égal à 3 dans le calcul de l'IPH-1 et de l'IPH-2 ?

La valeur du coefficient  $\alpha$  a une incidence considérable sur celle de l'IPH. Si  $\alpha = 1$ , l'IPH correspond à la moyenne de ses variables. En revanche, l'augmentation de  $\alpha$  revient à attribuer une prépondérance à la composante pour laquelle les privations sont les plus importantes. Ainsi, à mesure que  $\alpha$  tend vers l'infini, l'IPH se rapproche de la valeur de la variable pour laquelle les privations sont plus marquées (en Namibie, qui sert d'exemple pour le calcul de l'IPH-1, le chiffre serait 45,4, valeur égale à la probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans).

Dans le présent Rapport,  $\alpha$  est égal à 3, ce qui donne un poids supplémentaire, qui n'est toutefois pas excessif, aux composantes pour lesquelles les privations sont les plus marquées. Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'IPH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, *Concepts of Human Development and Poverty: A multidimensional Perspective*, ainsi que la note technique du Rapport mondial sur le développement humain 1997 (et les références biographiques succinctes, à la fin de la présente note technique).

## L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les *inégalités* entre femmes et hommes sous les aspects suivants :

- longévité et santé, représentées par l'espérance de vie à la naissance,
- instruction, exprimée par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur,
- niveau de vie décent, exprimé par le salaire estimatif (en PPA en USD).

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes. Des indices sont tout d'abord calculés pour les populations féminine et masculine pour chacune des variables, selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

Les indices obtenus pour chaque variable pour la population féminine et la population masculine sont ensuite combinés de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes. L'indice qui en résulte, appelé indice d'égalité de la répartition, se calcule selon la formule générale suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \left\{ \left[ \text{part de la population féminine (indice pour la population féminine}^{-\epsilon}) \right] \right. \\ & \left. + \left[ \text{part de la population masculine (indice pour la population masculine}^{-\epsilon}) \right] \right\}^{1/1-\epsilon} \end{aligned}$$

€ représente l'aversion pour l'inégalité. Dans le calcul de l'ISDH, € est égal à 2. L'équation générale prend alors la forme suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \left\{ \left[ \text{part de la population féminine (indice pour la population féminine}^{-1}) \right] \right. \\ & \left. + \left[ \text{part de la population masculine (indice pour la population masculine}^{-1}) \right] \right\}^{-1} \end{aligned}$$

On obtient ainsi la moyenne harmonique des indices pour la population féminine et la population masculine.

L'ISDH est ensuite calculé en combinant les trois indices d'égalité de la répartition pour obtenir une moyenne non pondérée.

### Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'ISDH

Indicateur	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie des femmes à la naissance (en années)	87,5	27,5
Espérance de vie des hommes à la naissance (en années)	82,5	22,5
Taux d'alphabétisation des adultes (en %)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (en %)	100	0
Salaire estimatif (en PPA en USD)	40 000	100

Note: les valeurs maximale et minimale concernant l'espérance de vie sont supérieures de cinq ans pour la population féminine, afin de tenir compte de la plus grande longévité de celle-ci.

### Calcul de l'ISDH

Dans ce exemple, le calcul de l'ISDH est effectué à partir de données concernant la Thaïlande.

#### 1. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition relatif à l'espérance de vie

La première étape consiste à calculer des indices distincts pour l'espérance de vie des populations féminine et masculine, en utilisant la formule générale relative aux indices dimensionnels.

FEMMES	HOMMES
Espérance de vie : 74,0 ans	Espérance de vie : 66,7 ans
Indice d'espérance de vie = $\frac{74,0 - 27,5}{87,5 - 27,5} = 0,776$	Indice d'espérance de vie = $\frac{66,7 - 22,5}{82,5 - 22,5} = 0,737$

On combine ensuite ces deux résultats pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, en utilisant la formule générale relative aux indices d'égalité de la répartition.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,509	Part de la population : 0,491
Indice d'espérance de vie : 0,776	Indice d'espérance de vie : 0,737

$$\text{Indice d'égalité de la répartition relatif à l'espérance de vie} = \left\{ \left[ 0,509 (0,776^{-1}) \right] + \left[ 0,491 (0,737^{-1}) \right] \right\}^{-1} = 0,756$$

#### 2. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction

On calcule tout d'abord des indices relatifs au taux d'alphabétisation des adultes et au taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur, en distinguant les populations féminine et masculine. Cette opération est assez simple puisque les indicateurs utilisés sont déjà normalisés entre 0 et 100.

FEMMES	HOMMES
Taux d'alphabétisation des adultes : 90,5 %	Taux d'alphabétisation des adultes : 94,9 %
Indice d'alphabétisation des adultes : 0,905	Indice d'alphabétisation des adultes : 0,949
Taux brut de scolarisation : 74,0 %	Taux brut de scolarisation : 73,4 %
Indice brut de scolarisation : 0,740	Indice brut de scolarisation : 0,734

On détermine ensuite l'indice de niveau d'instruction, dans lequel entrent pour deux tiers l'indice d'alphabétisation des adultes et pour un tiers l'indice brut de scolarisation. Ce calcul s'effectue séparément pour les populations féminine et masculine.

$$\begin{aligned} \text{Indice de niveau d'instruction} &= 2/3 (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + 1/3 (\text{indice brut de scolarisation}) \\ \text{Indice de niveau d'instruction des femmes} &= 2/3 (0,905) + 1/3 (0,740) = 0,850 \\ \text{Indice de niveau d'instruction des hommes} &= 2/3 (0,949) + 1/3 (0,734) = 0,877 \end{aligned}$$

Enfin, on combine ces deux indices pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,509	Part de la population : 0,491
Indice de niveau d'instruction : 0,850	Indice de niveau d'instruction : 0,877

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction} = \left\{ \left[ 0,509 (0,850^{-1}) \right] + \left[ 0,491 (0,877^{-1}) \right] \right\}^{-1} = 0,863$$

#### 3. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu

On estime tout d'abord séparément le salaire (en PPA en USD) des femmes et des hommes (pour de plus amples informations sur ce calcul, voir l'addendum à la présente note technique), avant de calculer l'indice de revenu pour chacune de ces populations. Comme pour l'IDH, le niveau de revenu est corrigé par l'utilisation du logarithme du salaire estimatif (en PPA en USD) :

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\log(\text{valeur constatée}) - \log(\text{valeur minimale})}{\log(\text{valeur maximale}) - \log(\text{valeur minimale})}$$

FEMMES	HOMMES
Salaire estimatif (en PPA en USD) : 6 036	Salaire estimatif (en PPA en USD) : 10 214
Indice de revenu = $\frac{\log(6\,036) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,684$	Indice de revenu = $\frac{\log(10\,214) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,772$

Suite du calcul de l'ISDH à la page suivante

#### Calcul de l'ISDH (suite)

On combine ensuite les indices relatifs aux populations féminine et masculine pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition relatif au revenu :

FEMMES

Part de la population : 0,509

Indice de revenu : 0,684

HOMMES

Part de la population : 0,491

Indice de revenu : 0,772

$$\text{Indice d'égalité de la répartition relatif au revenu} = \{[0,509 (0,684^{-1})] + [0,491 (0,772^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,725}$$

#### 4. Calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH est aisé. Il s'agit simplement de la moyenne non pondérée des trois indices, à savoir l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction et l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu.

$$\begin{aligned} \text{ISDH} &= 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de revenu}) \\ &= 1/3 (0,756) + 1/3 (0,863) + 1/3 (0,725) = \mathbf{0,781} \end{aligned}$$

#### Pourquoi le coefficient est-il égal à 2 dans le calcul de l'ISDH ?

La valeur de  $\epsilon$  correspond à l'ampleur de la pénalité assignée à un pays pour les inégalités qui y règnent entre populations féminine et masculine. Plus cette valeur est élevée, plus la société est pénalisée pour ses inégalités.

Si  $\epsilon$  est égal à 0, le pays concerné n'est pas pénalisé pour ses inégalités (dans ce cas, la valeur de l'ISDH est identique à celle de l'IDH). Par contre, plus le coefficient  $\epsilon$  est élevé et plus les pénalités sont importantes pour le groupe affichant les moins bons résultats.

Le coefficient  $\epsilon$  est égal à 2 dans le calcul de l'ISDH (tout comme dans celui de l'IPF). La pénalité imposée pour les inégalités constatées entre les femmes et les hommes est donc modérée.

Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'ISDH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, *Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement*, Kalpana Bardhan et Stephan Klasen, *UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review*, ainsi que les notes techniques des *Rapports mondiaux sur le développement humain* 1995 et 1999 (voir les références bibliographiques succinctes à la fin de la présente note technique).

## L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'IPF mesure les opportunités offertes aux femmes, plutôt que les capacités qui sont les leurs. Il cible les inégalités femmes/hommes dans trois domaines essentiels :

- participation à la vie et aux décisions politiques, exprimée par la proportion de sièges parlementaires détenus par des femmes et des hommes,
- participation à la vie et aux décisions économiques, exprimée par deux éléments : la proportion de postes parlementaires ou de direction occupés par des femmes et des hommes et la proportion de postes professionnels et techniques occupés par des femmes et des hommes,
- le contrôle des ressources économiques, exprimé par le revenu estimatif des femmes et des hommes (en PPA en USD).

Pour chacun de ces trois dimensions, on calcule un pourcentage équivalent d'égalité de la répartition (PEER), qui prend la forme d'une moyenne pondérée par la population, selon la formule générale suivante :

$$\text{PEER} = \left\{ \frac{\text{part de la population féminine (indice pour la population féminine}^{\epsilon-1})}{\text{part de la population masculine (indice pour la population masculine}^{\epsilon-1})} \right\}^{1/\epsilon}$$

$\epsilon$  représente l'aversion pour l'inégalité. Dans l'IPF (comme dans l'ISDH),  $\epsilon = 2$ , la pénalité imposée pour les inégalités étant donc modérée. La formule devient alors :

$$\text{PEER} = \left\{ \frac{\text{part de la population féminine (indice pour la population féminine}^{-1})}{\text{part de la population masculine (indice pour la population masculine}^{-1})} \right\}^{-1}$$

En ce qui concerne la participation à la vie et aux décisions politiques et économiques, on ramène ensuite le PEER à un indice en le divisant par 50, ce pour la raison suivante : dans une société idéale, où la participation de chacun des deux sexes serait la même, les variables considérées par l'IPF seraient égales à 50 %. En d'autres termes, la part des femmes serait toujours égale à celle des hommes.

Là où la valeur de l'indice pour les hommes ou pour les femmes est égale à zéro, le PEER correspondant à la formule ci-dessus reste indéfini. Toutefois, la limite du PEER est de zéro lorsque l'indice tend vers zéro. En conséquence, dans ces cas, la valeur du PEER est établie à zéro.

Enfin, l'IPF est calculé en effectuant la moyenne arithmétique des trois PEER indexés.

### Calcul de l'IPF

Dans cet exemple, le calcul de l'IPF est effectué à partir de données concernant l'Argentine.

#### 1. Calcul du PEER relatif à la représentation parlementaire

Le PEER relatif à la représentation parlementaire mesure le pouvoir relatif des femmes sous l'angle de leur participation à la vie politique. Il se calcule à partir, d'une part, des pourcentages de population masculine et féminine dans la population totale et, d'autre part, des pourcentages de sièges parlementaires occupés par des hommes et des femmes, en utilisant la formule générale précédemment exposée.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,511	Part de la population : 0,489
Représentation parlementaire : 36,5%	Représentation parlementaire : 63,5%

$$\text{PEER relatif à la représentation parlementaire} = \left\{ \frac{0,511 (36,5^{-1})}{0,489 (63,5^{-1})} \right\}^{-1} = 46,07$$

Ce PEER initial est ensuite indexé en fonction d'une valeur idéale de 50 %.

$$\text{PEER indexé pour la représentation parlementaire} = \frac{46,07}{50} = 0,921$$

#### 2. Calcul du PEER relatif à la participation à la vie économique

À partir de la formule générale, on calcule deux PEER, l'un pour la proportion de fonctions parlementaires ou de postes de direction ou de responsabilité occupés par des femmes et des hommes, l'autre pour la proportion de postes professionnels et techniques occupés par des femmes et des hommes. On obtient ensuite le PEER relatif à la participation à la vie économique en déterminant la moyenne arithmétique de ces deux valeurs.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,511	Part de la population : 0,489
Pourcentage de femmes parlementaires ou occupant des postes de direction : 25,4%	Pourcentage d'hommes parlementaires ou occupant des postes de direction : 74,6%
Pourcentage de postes professionnels et techniques : 54,7%	Pourcentage de postes professionnels et techniques : 45,3%

$$\text{PEER relatif aux fonctions parlementaires ou aux postes de direction} = \left\{ \frac{0,511 (25,4^{-1})}{0,489 (74,6^{-1})} \right\}^{-1} = 37,46$$

$$\text{PEER indexé relatif aux fonctions parlementaires ou aux postes de direction} = \frac{37,46}{50} = 0,749$$

$$\text{PEER relatif aux postes professionnels et techniques} = \left\{ \frac{0,511 (54,7^{-1})}{0,489 (45,3^{-1})} \right\}^{-1} = 49,67$$

$$\text{PEER indexé relatif aux postes professionnels et techniques} = \frac{49,67}{50} = 0,993$$

On détermine la moyenne des deux PEER indexés pour obtenir le PEER relatif à la participation à la vie économique :

$$\text{PEER relatif à la participation à la vie économique} = \frac{0,749 + 0,993}{2} = 0,871$$

#### 3. Calcul du PEER relatif au revenu

On estime le revenu (en PPA en USD) séparément pour les femmes et les hommes, avant de procéder à une indexation par rapport aux valeurs minimales et maximales, de la même manière que pour l'IDH et l'ISDH. Pour l'IPF, toutefois, l'indice de revenu se fonde sur des valeurs non corrigées et non pas sur l'expression logarithmique du revenu. (Pour plus d'informations sur la détermination du salaire estimatif des hommes et des femmes, voir l'addendum à la présente note technique.)

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,511	Part de la population : 0,489
Revenu estimatif (en PPA en USD) : 9,258	Revenu estimatif (en PPA en USD) : 17,518
Indice de revenu = $\frac{9\,258 - 100}{40\,000 - 100} = 0,230$	Indice de revenu = $\frac{17\,518 - 100}{40\,000 - 100} = 0,437$

Les indices relatifs aux hommes et aux femmes sont alors combinés pour constituer l'indice d'égalité de répartition :

$$\text{PEER relatif au revenu} = \left\{ \frac{0,511 (0,230^{-1})}{0,489 (0,437^{-1})} \right\}^{-1} = 0,299$$

#### 4. Calcul de l'IPF

Une fois le PEER calculé pour les trois dimensions de l'IPF, la détermination de l'IPF est simple : il suffit d'établir la moyenne arithmétique des trois PEER exprimés en indice.

$$\text{GEM} = \frac{0,921 + 0,871 + 0,299}{3} = 0,697$$

## ADDENDUM À LA NOTE TECHNIQUE 1 Revenu des femmes et des hommes

Malgré l'importance des données sexospécifiques concernant le revenu, il n'existe pas de mesures directes de cet aspect. Dans le présent Rapport, les estimations brutes du revenu des femmes et des hommes ont donc été calculées par dérivation.

Le revenu peut être envisagé sous deux angles : comme une ressource pour la consommation et comme la rémunération des individus. Il est difficile d'établir une distinction entre hommes et femmes en ce qui concerne l'utilisation du revenu car les deux sexes partagent leurs ressources au sein de la cellule familiale. En revanche, il est possible de distinguer ce que gagnent les différents membres de la famille car ils ont des revenus distincts.

La mesure du revenu utilisée dans le calcul de l'ISDH et de l'IPF correspond à la capacité d'un individu donné à obtenir un revenu. Elle permet de rendre compte, dans l'ISDH, des disparités entre hommes et femmes dans le contrôle des ressources et, dans l'IPF, de l'indépendance économique des femmes. (Pour les questions conceptuelles et méthodologiques relatives à cette approche, se reporter à l'ouvrage de Sudhir Anand et Amartya Sen, intitulé *Gender Inequality in Human Development*, ainsi qu'au chapitre 3 et aux notes techniques 1 et 2 du *Rapport mondial sur le développement humain 1995* ; voir les références bibliographiques succinctes à la fin de cette note technique.)

Le revenu des femmes et des hommes (en PPA en USD) est estimé à l'aide des données suivantes :

- rapport salaire des femmes hors secteur agricole / salaire des hommes hors secteur agricole,
- pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active,
- populations féminine et masculine totales,
- PIB par habitant (en PPA en USD).

### Symboles

$W_f / W_m$  = rapport salaire des femmes hors secteur agricole / salaire des hommes hors secteur agricole  
 $EA_f$  = pourcentage de femmes dans la population active  
 $EA_m$  = pourcentage d'hommes dans la population active  
 $S_f$  = part des femmes dans la masse salariale  
 $Y$  = PIB total (en PPA en USD)  
 $N_f$  = population féminine totale  
 $N_m$  = population masculine totale  
 $Y_f$  = revenu estimatif des femmes (en PPA en USD)  
 $Y_m$  = revenu estimatif des hommes (en PPA en USD)

### Estimation du revenu des femmes et des hommes

Dans cet exemple, l'estimation du revenu des femmes et des hommes est effectuée à partir de données de l'année 2004 concernant les Pays-Bas.

#### 1. Calcul du PIB total (en PPA en USD)

Le PIB total (en PPA en USD) est calculé en multipliant la population totale par le PIB par habitant (en PPA en USD).

Population totale : 16 282 (en milliers)  
 PIB par habitant (en PPA en USD) : 31 789  
 PIB total (en PPA en USD) = 16 282 (31 789) = 517 386 944 (en milliers)

#### 2. Calcul de la part des femmes dans la masse salariale

Étant donné la rareté des données sur les salaires dans les zones rurales et dans le secteur non structuré de l'économie, le Rapport se fonde sur le salaire non agricole et suppose que le rapport salaire des femmes hors secteur agricole / salaire des hommes hors secteur agricole s'applique au reste de l'économie. La part des femmes dans la masse salariale est calculée à l'aide du rapport salaire des femmes hors secteur agricole / salaire des hommes hors secteur agricole et du pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active. Une valeur de 75 % est appliquée lorsque les données ne permettent pas de calculer le rapport des salaires.

Rapport salaire des femmes / salaire des hommes hors secteur agricole ( $W_f/W_m$ ) = 0,815

Pourcentage de femmes dans la population active ( $EA_f$ ) = 44,0%

Pourcentage d'hommes dans la population active ( $EA_m$ ) = 56,0%

$$\text{Part des femmes dans la masse salariale } (S_f) = \frac{W_f/W_m (EA_f)}{[W_f/W_m (EA_f)] + EA_m} = \frac{0,815 (44,0)}{[0,815 (44,0)] + 56,0} = \mathbf{0,391}$$

#### 3. Calcul du revenu des femmes et des hommes (en PPA en USD)

Le calcul repose sur l'hypothèse selon laquelle la part des femmes dans la masse salariale est égale à la part des femmes dans le PIB.

Part des femmes dans la masse salariale ( $S_f$ ) = 0,391  
 PIB total (en PPA en USD) ( $Y$ ) = 517 586 944 (en milliers)  
 Population féminine ( $N_f$ ) = 8 202 (en milliers)

$$\text{Revenu estimatif des femmes (en PPA en USD) } (Y_f) = \frac{S_f (Y)}{N_f} = \frac{0,391 (517 586 944)}{8 202} = \mathbf{24 652}$$

Population masculine ( $N_m$ ) = 8 080 (en milliers)

$$\text{Revenu estimatif des hommes (en PPA en USD) } (Y_m) = \frac{Y - S_f (Y)}{N_m} = \frac{517 586 944 - [0,391 (517 586 944)]}{8 080} = \mathbf{39 035}$$

### Références bibliographiques succinctes

- Anand, Sudhir et Amartya Sen. 1994. *Human Development Index: Methodology and Measurement*. Occasional Paper 12. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York. (IDH)
- . 1995. *Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement*. Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York. (ISDH, IPF)
- . 1997. *Concepts of Human Development and Poverty: A Multi-dimensional Perspective*. Dans Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur*

*le développement humain 1997 : Le Développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, New York (IPH-1, IPH-2).

Bardhan, Kalpana et Stephan Klasen. 1999. *UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review*. *World Development* 27 (6): 985–1010. (ISDH, IPF)

Programme des Nations Unies pour le développement, 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. New York : Oxford University Press. Notes techniques 1 et 2, et chapitre 3 (ISDH, IPF).

—. 1997. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. New York : Oxford University Press. Note technique 1 et chapitre 1. (IPH-1, IPH-2)

—. 1999. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. New York : Oxford University Press. Note technique. (IDH, ISDH)

## NOTE TECHNIQUE 2

# Un indicateur du développement humain par tranches de revenus

L'indicateur du développement humain (IDH) est un indicateur composite de la moyenne nationale de trois indicateurs importants du bien-être humain (voir la *Note technique 1*). Cependant, il ne reflète pas les variations autour de la moyenne qui sont associées à des inégalités. Le Rapport de cette année présente, pour la première fois, un IDH par quintiles de revenus. Cette nouvelle mesure, dont l'objectif est à la fois d'intégrer un élément essentiel pour le développement humain et d'encourager la discussion, dévoile des inégalités marquées entre riches et pauvres dans de nombreux pays.

L'IDH par quintiles de revenus mesure les performances de 15 pays par quintiles de revenus. La méthodologie appliquée est présentée de manière détaillée dans un article rédigé pour le Rapport de cette année (Grimm et al. 2006). La présente note technique en fournit un résumé.

### Méthodologie

L'IDH par quintiles de revenus est déterminé suivant une procédure identique à celle utilisée pour le calcul de l'IDH standard. Des données issues d'enquêtes sur les ménages et relatives à l'espérance de vie, au taux de scolarisation, au taux d'alphabétisation et au revenu par habitant sont utilisées pour calculer les trois indices dimensionnels (santé, éducation et revenu) par quintile de revenus.

Les données servant de base au calcul de l'indicateur proviennent de différentes sources. Pour les pays en développement, on utilise les enquêtes sur les revenus des ménages afin de calculer l'indice de niveau d'instruction et de produit intérieur brut (PIB) pour chaque quintile, tandis que les enquêtes démographiques et sanitaires sont utilisées pour calculer l'indice d'espérance de vie. Ces deux ensembles de données ne portant pas sur les mêmes ménages, des liens sont établis entre les informations issues des différentes enquêtes grâce à

une estimation des revenus des ménages ayant fait l'objet des enquêtes démographiques et sanitaires, à l'aide de variables disponibles dans les deux ensembles d'enquêtes. La corrélation entre les revenus des ménages par habitant et un ensemble de caractéristiques relatives aux ménages disponibles dans les deux enquêtes est déterminée et utilisée afin de fournir une estimation des revenus des ménages dans les enquêtes démographiques et sanitaires. Ces caractéristiques comprennent notamment la structure du ménage, le niveau d'instruction et l'âge du chef de famille, la région de résidence, les caractéristiques du logement, etc.

Pour les deux pays développés couverts par l'étude, à savoir la Finlande et les États-Unis, les données relatives au PIB et à l'éducation sont fournies par Luxembourg Income Study. Celles portant sur le revenu et l'espérance de vie sont issues de travaux empiriques publiés.

Les données servant à l'élaboration de l'indicateur sont obtenues selon la procédure décrite ci-après.

### Espérance de vie

Les calculs sont effectués à partir des données relatives à la mortalité infantile provenant des enquêtes démographiques et sanitaires. La mortalité infantile représente un indicateur indirect fiable des caractéristiques de mortalité de la population globale et, de ce fait, de l'espérance de vie. Les taux de mortalité infantile correspondant à chaque quintile de revenus sont appliqués aux tables-types de Ledermann (outil d'estimation de l'espérance de vie basé sur la relation historique entre l'espérance de vie et la mortalité infantile).

### Indice de niveau d'instruction

L'indice de niveau d'instruction est calculé à partir des données relatives à l'alphabétisation des adultes et au taux de scolarisation. Les données relatives à l'alphabétisation des adultes proviennent directe-

Ce travail sur l'indicateur du développement humain par tranches de revenus a été réalisé par Michael Grimm, Kenneth Harttgen, Stephan Klasen et Mark Misselhorn, avec la participation de Teresa Munzi et Tim Smeeding de l'équipe de Luxembourg Income Study.

ment des études sur les revenus des ménages pour chaque quintile de revenus. Pour calculer l'indice brut de scolarisation par quintile, on détermine le taux brut de scolarisation combiné de chaque quintile. Est considéré comme scolarisé tout individu âgé de 5 à 23 ans fréquentant un établissement scolaire ou universitaire général ou professionnel. L'indice brut de scolarisation par quintile est alors calculé en utilisant les mêmes valeurs minimales et maximales que pour le calcul de l'IDH standard.

### Indice de PIB

L'indice de PIB est calculé en utilisant la variable « revenus » des enquêtes sur les revenus des ménages. Pour des raisons conceptuelles et compte tenu des erreurs de mesure, le revenu moyen par habitant calculé à partir des enquêtes sur les revenus des ménages peut être très différent du PIB par habitant déterminé à partir des données économiques nationales utilisées pour le calcul de l'indice de PIB de l'IDH standard. Afin d'éliminer les différences entre les niveaux de prix nationaux, le revenu des ménages par habitant, calculé à partir des enquêtes sur les revenus des ménages, est exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA) en dollars US, en utilisant les facteurs de conversion issus des données sur les prix collectées dans le cadre des dernières enquêtes du programme de comparaison international de la Banque mondiale. Ce revenu par habitant est ensuite aligné sur la base du rapport entre la variable « revenus des ménages » et le PIB par habitant exprimé en PPA (à partir de l'IDH standard).

Enfin, ces données sont rapportées à la même moyenne que celle de l'IDH standard de l'année considérée. L'IDH ajusté est alors calculé en appliquant la formule standard (voir la Note technique 1) :

$$\frac{\text{Indice d'espérance de vie} + \text{indice de niveau d'instruction} + \text{indice de PIB}}{3} = \text{Indicateur du développement humain}$$

Le calcul est effectué pour chacun des quintiles.

### Points à discuter

L'IDH par quintiles de revenus fournit une approche simple, intuitive et transparente pour mesurer les écarts importants de développement humain entre les pays. Il constitue un indicateur composite utile permettant de détecter les inégalités de revenu et les inégalités encore plus impor-

tantes au niveau des opportunités en termes de santé et d'éducation. Cependant, l'utilisation de l'IDH pour étudier les inégalités nationales soulève un certain nombre de problèmes conceptuels et méthodologiques.

Observons d'abord la relation entre le revenu et les autres indicateurs. L'IDH par quintiles de revenus mesure les revenus annuels, qui fluctuent considérablement sous l'effet des crises et de l'évolution des cycles de vie. Une synthèse annuelle moyenne des revenus d'un ménage du quintile le plus bas, par exemple, peut occulter des changements dynamiques très importants sur la durée. Ce qui entraîne d'autres problèmes méthodologiques, notamment parce que l'association de résultats plus stables sur la santé et l'éducation à des revenus qui fluctuent est susceptible de fausser les conclusions.

La qualité des données des enquêtes sur les ménages soulève d'autres problèmes, évoqués ici sous la forme des hypothèses simplifiées mentionnées ci-dessus et expliquées de façon plus détaillée par Grimm et al. (2006). Mais aligner les données des enquêtes démographiques et sanitaires sur celles des enquêtes sur les revenus des ménages est problématique en soi, et d'autres approches sont possibles. Dans les pays développés, la qualité des données constitue un problème moins immédiat. Mais les comparaisons entre pays restent difficiles. Dans le cas de la Finlande et des États-Unis, l'estimation de l'espérance de vie par tranches de revenus est réalisée sur la base de données datant du début des années 1990, des liens étant établis avec les revenus actuels. Cependant, les contraintes inhérentes aux données signifient que la mesure du revenu diffère de celle utilisée pour les deux autres composantes. Par ailleurs, les données de Luxembourg Income Study ne comportent pas le taux de scolarisation, qui doit alors être estimé à partir du niveau d'instruction.

Enfin, l'ampleur de l'inégalité pose également problème. Proportionnellement, les disparités entre riches et pauvres sont bien plus marquées en termes de revenus qu'en matière de santé et d'éducation. Toutefois, il est permis de croire que des disparités de moindre envergure en matière de santé et d'éducation ont un impact similaire sur le développement humain : par conséquent, davantage de poids devrait leur être attribué dans le calcul de l'IDH par quintiles de revenus. Ces questions de méthodologie qui se posent lors du calcul de tels indicateurs composites ont une portée plus vaste et seront abordées dans les Rapports futurs.

### NOTE TECHNIQUE 3

## Évaluer le risque inhérent au manque d'accès à l'eau et à l'assainissement

L'accès à l'eau et à l'assainissement est une question de vie ou de mort. Mais quels sont les risques auxquels sont confrontés ceux qui n'y ont pas accès ? Si l'on considère l'ampleur du problème en termes de maladies et de décès, il est surprenant de constater à quel point la question suscite peu d'intérêt.

Le chapitre 1 présente les résultats d'une étude portant sur les risques auxquels sont confrontées les populations n'ayant pas accès à l'eau et à l'assainissement. Cette étude se fonde sur des techniques analytiques utilisées dans le domaine de la recherche médicale et économique pour analyser la relation entre le comportement ou le traitement et la santé. Elle cible le lien entre l'accès à des types spécifiques d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement et l'évolution du risque de maladie ou décès prématuré. L'étude cible plus précisément l'impact de l'accès à l'eau et à l'assainissement sur le risque de mortalité néonatale (de 0 à 1 mois) et post-néonatale (de 1 à 12 mois), ainsi que sur le risque de diarrhée, première cause de décès lié à l'eau chez les enfants.

### Données

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse proviennent d'enquêtes démographiques et sanitaires qui rassemblent des informations sur toute une série de variables socioéconomiques relatives aux individus, aux ménages et aux communautés et qui sont en principe menées tous les cinq ans afin de permettre des comparaisons temporelles. Chaque échantillon se compose de 5 000 à 30 000 ménages. Les échantillons ne présentent pas une structure longitudinale mais sont représentatifs sur le plan national, urbain et rural. Les enquêtes démographiques et sanitaires ciblent en premier lieu les femmes âgées de 15 à 49 ans mais rassemblent également des informations relatives à plusieurs indicateurs démographiques ayant trait à tous les membres d'un ménage, enfants compris.

Quelque 22 enquêtes menées dans 18 pays ont été utilisées pour établir les statistiques (tableau 1). Les enquêtes réalisées en ou depuis l'an 2000 ont servi de base dans la plupart des cas

et permis d'inclure les informations les plus récentes disponibles. Dans le cadre de la présente analyse, les travaux ont principalement ciblé les enfants.

### Méthodologie

La méthodologie repose sur une approche en deux étapes. Les éléments affectant les possibilités de survie à différents âges ont tout d'abord été identifiés, mettant en lumière l'impact des caractéristiques propres à l'individu, au ménage et à la communauté sur la mortalité et la maladie. La variable principale utilisée pour l'évaluation de la mortalité néonatale correspond à un indicateur discret pouvant avoir deux valeurs : zéro si l'enfant est en vie et un s'il est décédé durant le premier mois de sa vie. Le risque de diarrhée est évalué sur la base de variables de résultat discontinues, l'une indiquant un épisode de diarrhée

Tableau 1 Couverture géographique

Pays	Année	Taille de l'échantillon
Bangladesh	1999-2000	6 368
Bénin	2001	5 349
Cameroun	2004	8 125
Égypte	1995 2000	12 135 11 467
Éthiopie	2000	10 873
Gabon	2000	4 405
Ghana	2003	3 844
Guatemala	1998-99	4 943
Haïti	2000	6 685
Indonésie	2002-03	16 206
Mali	2001	13 097
Maroc	2003-04	6 180
Népal	2001	6 931
Nicaragua	2001	6 986
Pérou	1996 2000	17 549 13 697
Ouganda	2000-01	7 113
Viet Nam	1997 2002	1 775 1 317
Zambie	2001-02	6 877
Zimbabwe	1999	3 643

survenu au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête. Un modèle logit a ensuite été formulé dans les deux cas (encadré 1).

L'impact d'éléments spécifiques sur la survie post-néonatale a été évalué suivant un autre modèle et une autre variable de résultat. Tous les enfants de plus d'un mois ont été pris en compte. La variable de résultat indique l'occurrence des décès survenus entre le deuxième et le onzième mois. Un modèle Cox à risque proportionnel a ensuite été utilisé pour estimer les chances de survie.

Plusieurs variables de contrôle ont été appliquées à chaque étape afin de déterminer les effets des caractéristiques spécifiques. Les variables de contrôle regroupent des variables individuelles (sexe de l'enfant, intervalles entre les naissances, allaitement ou non de l'enfant), des variables ayant trait aux ménages (type de logement, éducation de la mère, niveau de vie du ménage évalué sur la base d'un indice de patrimoine) et des variables ayant trait à la communauté (urbaine ou rurale, région de résidence, etc.). Une analyse de régression a ensuite été effectuée pour isoler les risques spécifiques associés à chaque type d'infrastructures d'assainissement et d'approvisionnement en eau, l'absence de ces infrastructures correspondant au scénario de référence.

Le niveau de vie des ménages est en principe mesuré par un indice de patrimoine standard qui fournit une évaluation des biens détenus (véhicules, téléviseurs, accès à l'eau et à l'assainissement). L'étude visant principalement à déterminer l'impact des infrastructures d'approvisionnement en eau et en assainissement sur la santé, un indice de patrimoine n'intégrant pas ces variables a été établi. Dans le cadre des procédures standard, huit éléments de patrimoine des ménages ont été pris en compte pour calculer la première composante principale qui a ensuite été utilisée pour définir un indice standardisé. Puis cet indice a été utilisé pour répartir les ménages en quintiles correspondant au niveau de vie.

La fiabilité des analyses a ensuite fait l'objet d'une vérification supplémentaire. L'analyse de la mortalité a notamment été étendue en utilisant la méthode d'appariement sur le score de propension dans le but de vérifier l'endogénéité de la variable de résultat ou les caractéristiques non observées pouvant être corréliées avec l'accès à l'eau et à l'assainissement.

La plupart des résultats sont présentés et commentés dans le chapitre 1. Pour de plus amples informations, consulter les articles préparés pour le Rapport de cette année par Fuentes, Pfützte et Seck 2006<sup>1</sup>.

## Note

1 Fuentes, Pfützte et Seck 2006a, 2006b.

## Encadré 1 Modèle technique de mesure du risque

Deux méthodes statistiques basiques ont été utilisées afin de cerner le risque sous-jacent à l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Pour la mortalité néonatale et l'incidence diarrhéique, on a fait appel à un modèle logit standard. Les estimations logit sont utilisées lorsque la variable résultat possède deux valeurs possibles (raison pour laquelle les logits sont souvent appelés modèles binaires). Les deux résultats possibles sont qualifiés d'échec ( $Y = 0$ ) ou de succès ( $Y = 1$ ).

Dans les estimations logit, les paramètres peuvent s'interpréter comme un changement de probabilité associé à un accroissement d'une unité des variables indépendantes. Les paramètres résultant indiquent donc le changement de probabilité de l'événement fonction des caractéristiques de l'individu, du ménage et de la communauté.

Dans le modèle logit, la variable dépendante  $Y_i$  est censée suivre, sur la forme, une distribution de Bernoulli conditionnée par le vecteur de variable explicative  $X_i$ . La probabilité de succès est donc donnée par

$$P(Y_i = 1 | X_i) = \Lambda(x_i, \beta) \text{ et } P(Y_i = 0 | X_i) = 1 - \Lambda(x_i, \beta)$$

avec  $\Lambda(z) = (1 + \exp^{-z})^{-1}$ , qui est la fonction de distribution cumulative du modèle logistique.

La densité conditionnelle peut s'écrire

$$f(y_i | X_i) = \Lambda(x_i, \beta)^{y_i} [1 - \Lambda(x_i, \beta)]^{1-y_i}.$$

La fonction log-vraisemblance devient

$$l(\beta) = \sum_{i=1}^n \log f(y_i | X_i) = \sum_{y_i=1} \log \Lambda(x_i, \beta) + \sum_{y_i=0} \log [1 - \Lambda(x_i, \beta)].$$

L'estimation du maximum de vraisemblance de  $\hat{\beta}$ , notée  $\beta$ , est la valeur qui maximise la fonction log-vraisemblance  $l(\beta)$ .

Pour les facteurs déterminants en mortalité post-néonatale, on a besoin d'un cadre d'évaluation plus élaboré en raison du problème posé par les observations censurées. Les données utilisées ne contiennent pas d'observations sur toute la période d'analyse pour l'ensemble des enfants. Ainsi, un enfant âgé de quatre mois au moment de l'enquête et qui meurt à l'âge de cinq mois ne sera-t-il pas comptabilisé comme décédé dans le cadre de l'enquête ; cette caractéristique induit un biais qu'il faut corriger. Une des manières de régler ce problème est de restreindre l'échantillon aux enfants qui étaient âgés d'au moins 12 mois au moment de l'enquête. Cette méthode éliminerait toutefois un nombre considérable d'observations. Au lieu de cela, on utilise un modèle de risque afin de prendre en compte les questions de censure. Partant de l'abondante littérature consacrée à la mortalité, on a appliqué un modèle à risque proportionnel de Cox. Attendu que le taux de risque sous-jacent n'est pas modélisé par une formule fonctionnelle, ce modèle est une estimation semiparamétrique. Il ne requiert qu'une seule hypothèse structurelle : l'effet des covariables sur le taux de risque relatif doit être constant durant la période considérée.

La fonction de risque (conditionnel) du modèle de Cox étant donné un vecteur  $k$ -dimensionnel de covariables ( $X$ ) est donnée par la formule

$$\lambda(t | X) = \lambda_0(t) \exp(\beta' X),$$

où  $\beta' = (\beta_1, \beta_2, \dots, \beta_k)$  est le vecteur de paramètres (changement proportionnel dans la fonction de risque) et  $\lambda_0(t)$  est la fonction de risque de référence.

Les paramètres  $\beta'$  peuvent être estimés sans estimation de  $\lambda_0(t)$  en utilisant la vraisemblance maximale. Soit  $t_i, i = (1, 2, \dots, N)$ ,  $d_i$  l'indice servant à noter la suite ordonnée d'instant  $t_i$ , marqués par un échec,  $D_i$  le nombre d'observations manquantes à  $t_i$ ,  $R_i$  la série d'observations à  $t_i$  et  $R_i$  le risque défini, la fonction de log-vraisemblance partielle peut alors s'écrire

$$l(\beta) = \sum_{i=1}^N d_i [\beta' X_i - \ln \sum_{j \in R_i} \exp(\beta' X_j)].$$

## Définitions des termes statistiques

### **Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié**

Pourcentage d'accouchements suivis par du personnel (médecins, infirmiers et sages-femmes) ayant reçu une formation lui permettant de donner les soins, les directives et les conseils nécessaires aux femmes pendant la grossesse, l'accouchement et la période de post-partum, de procéder lui-même à des accouchements et de s'occuper des nouveaux-nés.

**Activités marchandes** Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble englobe l'emploi des établissements, les activités de production primaires menées hors des établissements, les services prestés en contrepartie d'un revenu et les autres formes de production de biens hors des établissements. Voir *Activités non marchandes* et *Temps de travail, total*.

**Activités non marchandes** Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble comprend l'entretien du foyer (nettoyage, lessive, préparation des repas et ménage), la gestion et les achats nécessaires à l'économie domestique, les soins prodigués aux enfants, malades, personnes âgées ou handicapées vivant à domicile et les services rendus à la collectivité. Voir *Activités marchandes* et *Temps de travail, total*.

**Aide publique au développement (APD) destinée aux services sociaux de base** APD allouée aux services sociaux de base, c'est-à-dire l'éducation de base (enseignement primaire, écoles maternelles et formation aux aptitudes de base des adolescents et adultes), les services de santé de base (soins, infrastructures et nutrition de base, lutte contre les maladies infectieuses, éducation sanitaire et formation du personnel sanitaire) et les politiques et programmes démographiques et de santé reproductive (politique démographique et gestion administrative y afférant, soins gynécologiques et obstétriques, planning familial, lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/SIDA, et formation de personnel en matière de santé publique et de soins de santé reproductive). L'aide à la fourniture d'eau et d'infrastructures d'assainissement n'est englobée dans cette statistique que si elle est intégrée à la lutte contre la pauvreté.

**Aide publique au développement (APD) versée aux pays les moins avancés** Voir *Aide publique au développement (APD), nette*, ainsi que la liste des pays les moins avancés.

**Aide publique au développement (APD), non liée** APD bilatérale au titre de laquelle des biens et services associés peuvent être acquis intégralement et gratuitement dans presque tous les pays, aide procurée par un pays à un autre.

**Aide publique au développement (APD), nette** Versements de prêts accordés à des conditions de faveur (nets de remboursement du principal) et de dons par les instances officielles des

pays membres du Comité d'aide au développement (CAD), ainsi que par des instances multilatérales et par des pays non membres du CAD, en vue de favoriser le développement et le bien-être économiques dans les pays et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par le CAD. Sont compris les prêts assortis d'un mécanisme de don représentant au moins 25 % du total (calculé selon un taux d'actualisation de 10 %).

**Aide publique au développement (APD), par habitant du pays donateur** Aide publique au développement accordée par un pays donné, divisée par la population totale dudit pays. Voir *Aide publique au développement (APD), nette*.

**Aide publique** Dons et prêts répondant aux mêmes critères que l'aide publique au développement (APD), à ceci près que les destinataires ne remplissent pas officiellement les conditions pour être bénéficiaires de l'APD. Les pays concernés figurent en partie II de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD). Il s'agit de certains pays d'Europe centrale et orientale, des pays de l'ex-Union soviétique, ainsi que de certains autres pays et territoires avancés sur la voie du développement. Voir *Aide publique au développement (APD), nette*.

**Alphabétisation des adultes, taux d'** Pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

**Alphabétisation des jeunes, taux d'** Pourcentage des personnes âgées de 15 à 24 ans qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

**Analphabétisme des adultes, taux d'** Se calcule par soustraction du taux d'alphabétisation des adultes de la valeur 100. Voir *Alphabétisation des adultes, taux d'*.

**Armes conventionnelles, livraison d'** Livraisons volontaires par leur fournisseur (ce qui exclut les armes prises au combat ou obtenues auprès de déserteurs) d'armes à usage militaire, destinées aux forces armées, aux forces paramilitaires ou aux services de renseignement d'un autre pays. Cet ensemble comprend six grandes catégories ou systèmes d'armes classiques : navires, aéronefs, missiles, pièces d'artillerie, véhicules blindés et systèmes de guidage et de radar (en sont exclus les camions, les services, les munitions, les armes légères, les accessoires, les composants et technologies y afférentes, ainsi que les pièces d'artillerie de marine ou d'artillerie remorquées d'un calibre inférieur à 100 millimètres).

**Brevets délivrés à des résidents** Les brevets sont des documents délivrés par l'administration publique, qui décrivent une invention et créent une situation juridique en vertu de

laquelle l'invention brevetée ne peut normalement être utilisée (c'est-à-dire fabriquée, utilisée, vendue ou importée) que par le titulaire du brevet ou avec son autorisation. La protection des inventions est généralement limitée à 20 ans à compter de la date du dépôt de la demande du brevet.

**Chercheurs travaillant en R&D** Personnes formées pour travailler dans un domaine scientifique quelconque et exerçant une activité professionnelle de recherche et développement (R&D). Dans la plupart des cas, les emplois en question nécessitent l'obtention d'un diplôme d'éducation supérieure.

**Chômage de longue durée** Période de chômage d'au moins 12 mois. Voir *Chômage*.

**Chômage des jeunes** Chômage au sein de la population âgée de 15 ou 16 ans à 24 ans, selon la définition nationale. Voir *Chômage*.

**Chômage** Se réfère à toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, mais qui sont disponibles pour travailler et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou de s'installer en tant que travailleurs indépendants.

**Chômage, taux de** Nombre de chômeurs divisé par celui de la population active (personnes occupant un emploi plus chômeurs). Voir *Chômage* et *Population active*.

**Combustibles traditionnels, consommation de** Consommation estimée de bois de feu, de charbon de bois, de bagasse (résidu de la canne à sucre) et de déchets animaux et végétaux.

**Contraception, utilisation de moyens de** Pourcentage de femmes mariées (ou vivant maritalement) âgées de 15 à 49 ans qui utilisent, ou dont le partenaire utilise, une forme quelconque de contraception, traditionnelle ou moderne.

**Criminalité, personnes victimes de la** Pourcentage de la population estimant avoir été victime de certains types de crimes et délits au cours des 12 derniers mois, calculé à partir des réponses obtenues dans le cadre de l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité (International Crime Victims Survey).

**Croissance démographique annuelle, taux de** Renvoie à la moyenne du taux de croissance annuel exponentiel de la population pour la période considérée. Voir *Population totale*.

**Dépenses de santé par habitant (en PPA en USD)** Somme des dépenses publiques et privées consacrées à la santé (en parité de pouvoir d'achat en USD), divisée par le nombre d'habitants. Les dépenses de santé englobent l'administration de soins (préventifs et curatifs), le planning familial, les activités nutritionnelles et la part de l'aide d'urgence consacrée à la santé, mais ne comprennent pas la fourniture d'eau potable ou d'infrastructures d'assainissement. Voir *Dépenses de santé privées*, *Dépenses de santé publiques* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

**Dépenses de santé privées** Dépenses directes des ménages (payées par les usagers), assurances-maladie privées, dépenses des institutions à but non lucratif prêtant assistance aux ménages et sommes acquittées directement par les entreprises privées pour la santé de leur personnel. La somme des dépenses

de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (en PPA en USD)* et *Dépenses de santé publiques*.

**Dépenses de santé publiques** Dépenses de fonctionnement et d'investissement inscrites aux budgets des administrations publiques (centrales et locales), plus prêts et dons de l'étranger (y compris les dons des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales) et activités des caisses d'assurance-maladie (obligatoire ou non). La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (en PPA en USD)* et *Dépenses de santé privées*.

**Dépenses militaires** Total des dépenses engagées par les ministères pour le recrutement et la formation de personnel militaire, ainsi que pour la production et l'achat de fournitures et d'équipements militaires. L'aide militaire est comprise dans les dépenses militaires du pays qui la fournit.

**Dettes, service de la, total** Total des intérêts et du remboursement du principal effectivement versé sous forme de devises, de biens ou de services, au titre de la dette à long terme (c'est-à-dire dont l'échéance est supérieure à un an), plus les intérêts payés sur la dette à court terme et les remboursements destinés au Fonds monétaire international.

**Éducation et enseignement, dépenses publiques courantes d'** Dépenses liées aux biens et services consommés durant l'année en cours et devant être renouvelés l'année suivante. Ces dépenses couvrent notamment la rémunération et les charges sociales du personnel, les achats ou fournitures de services, les livres et autres matériaux pédagogiques, l'aide sociale, le mobilier et les équipements, les petites réparations, les achats de combustibles, les assurances, les loyers, les télécommunications et les frais de déplacement liés à l'enseignement.

**Éducation et enseignement, dépenses publiques d'** Comprend à la fois les dépenses d'investissement (dépenses liées à la construction, à la rénovation, aux réparations de grande ampleur et achat de matériel lourd ou de véhicules) et les dépenses courantes. Voir *Éducation et enseignement, dépenses publiques courantes d'*.

**Électricité, consommation par habitant** Renvoie à la production brute, par habitant, et comprend la consommation d'électricité des stations auxiliaires, ainsi que toutes les pertes survenant dans les transformateurs des centrales électriques. Cette statistique intègre également le total de l'énergie électrique produite par les centrales à accumulation par pompage, sans déduction de l'électricité absorbée par le pompage.

**Émissions de dioxyde de carbone** Émissions de dioxyde de carbone liées aux activités humaines provenant de la combustion de combustibles fossiles, du torchage de gaz et de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux, ainsi que sur le torchage de gaz et la production de ciment.

**Énergie consommée, PIB par unité d'** Rapport entre le PIB (PPA en USD en 2000) et la consommation commerciale d'énergie, mesurée en kilogrammes d'équivalent pétrole. Ce rapport mesure l'efficacité énergétique en comparant, entre pays et de manière cohérente, le PIB réel et les intrants physi-

ques (unités énergétiques). Voir *PIB (produit intérieur brut)* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

**Enfants atteignant la cinquième année d'école** Pourcentage d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire une année donnée et atteignant la cinquième année d'école (ou la quatrième dans les pays où l'enseignement primaire dure quatre ans). Ces estimations se fondent sur la méthode de la cohorte reconstituée, qui s'appuie elle-même sur des statistiques d'inscription et de redoublement sur deux années consécutives.

**Espérance de vie à la naissance** Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de la population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

**Exportations de biens et services** Valeur de tous les biens et services fournis au reste du monde. Cet indicateur comprend la valeur des marchandises, le fret, les assurances, les transports, les redevances de brevets et de licences et autres services : communication, bâtiment et travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique, notamment. Il ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine, ni les paiements de transferts.

**Exportations de produits de haute technologie** Exportations de produits dont la conception a nécessité d'importants efforts de recherche et développement. Cet ensemble couvre les produits de haute technologie dans les domaines de l'aérospatiale, de l'informatique, de la pharmacie, des instruments scientifiques et du génie électrique.

**Exportations de produits manufacturés** Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits chimiques, de produits manufacturés de base, de machines et équipements de transport et de divers autres biens manufacturés.

**Exportations de produits primaires** Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits alimentaires, de produits agricoles, de matières premières, de combustibles, de minerais et de métaux.

**Fécondité, taux de, total** Nombre d'enfants que mettrait au monde chaque femme, en supposant qu'elle demeure en vie jusqu'à la fin de sa période de fécondité et qu'elle donne naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

**Filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, taux d'inscription** Proportion d'étudiants du supérieur inscrits en sciences naturelles, ingénierie, mathématiques et informatique, architecture et urbanisme, transports et communications, et dans les formations aux métiers de l'industrie et des techniques, ainsi qu'en agriculture, foresterie et pêche. Voir *Niveaux d'enseignement*.

**Flux privés, autres** Catégorie englobant les flux d'investissements de portefeuille non créateurs de dette (somme des montants déposés dans les fonds de capital-risque pays, des certificats représentatifs d'actions étrangères et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers), les flux d'investissements de portefeuille sous forme de titres de dette (émissions d'obligations souscrites par des investisseurs étrangers) et les

prêts bancaires ou commerciaux (prêts des banques commerciales et autres crédits commerciaux).

**Fonctions parlementaires ou postes de direction ou de responsabilité occupés par des femmes** Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les parlementaires, les membres de la haute fonction publique, les chefs traditionnels et chefs de village, les hauts responsables d'organismes à but particulier, les dirigeants, présidents et directeurs d'entreprises, les responsables de services de production ou d'exploitation, les chefs d'autres services et les directeurs généraux.

**Forces armées, effectif total des** Nombre total du personnel des forces stratégiques terrestres, navales, aériennes, ainsi que de leur commandement, de leur administration et des services de logistique. Cet ensemble comprend également des forces paramilitaires telles que la gendarmerie, les services des douanes et les gardes-frontière dès lors qu'elles ont reçu une formation aux tactiques militaires.

**Importations de biens et services** Valeur de tous les biens et services reçus du reste du monde. Cet indicateur comprend la valeur des marchandises, le fret, les assurances, les transports, les redevances de brevets et de licences et autres services : communication, bâtiment et travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique, notamment. Il ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine, ni les paiements de transferts.

**Indicateur du développement humain (IDH)** Cet indicateur composite mesure le niveau moyen atteint selon trois aspects essentiels de la vie humaine : santé/longévité, instruction et niveau de vie décent. Pour plus de amples informations sur le calcul de cet indicateur, voir la *Note technique 1*.

**Indicateur de la participation des femmes (IPF)** Indicateur composite mesurant les inégalités entre hommes et femmes en fonction de trois aspects essentiels de la responsabilité des individus et des groupes : participation à la vie et aux décisions économiques, participation à la vie et aux décisions politiques et contrôle des ressources économiques. Pour de plus amples informations sur le calcul de cet indicateur, voir la *Note technique 1*.

**Indicateur de pauvreté humaine (IPH-1) dans les pays en développement** Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : santé/longévité, instruction et niveau de vie décent. Pour de plus amples informations sur le calcul de cet indicateur, voir la *Note technique 1*.

**Indicateur de pauvreté humaine (IPH-2) dans certains pays de l'OCDE à revenu élevé** Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : santé/longévité, instruction et niveau de vie décent, en tenant également compte de l'exclusion sociale. Pour de plus amples informations sur le calcul de cet indicateur, voir la *Note technique 1*.

**Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)** Indicateur composite mesurant le niveau moyen atteint par un pays en utilisant les variables essentielles de l'indicateur du développement humain : santé/longévité, ins-

truction et niveau de vie décent, mais en corrigeant le résultat obtenu afin de rendre compte des inégalités sociologiques constatées entre les populations féminine et masculine. Pour de plus amples informations sur le calcul de cet indicateur, voir la *Note technique 1*.

**Indice d'espérance de vie** L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Pour de plus amples informations sur le calcul de cet indice, voir la *Note technique 1*.

**Indice de Gini** Indique dans quelle mesure la répartition du revenu (ou de la consommation) entre les individus ou les ménages d'un pays s'écarte de l'égalité parfaite. On construit pour cela une courbe de Lorenz qui met en regard les pourcentages cumulés du revenu total et les nombres cumulés de personnes percevant ce revenu, en commençant par les individus ou les ménages les plus pauvres. L'indice de Gini mesure la zone située entre cette courbe de Lorenz et une ligne hypothétique représentant l'égalité absolue. La superficie de cette zone est exprimée en pourcentage de l'espace maximal situé sous cette ligne. Le chiffre 0 représente cette égalité parfaite (hypothétique), et le chiffre 100 une situation d'inégalité absolue.

**Indice de niveau d'instruction** L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le taux d'alphabétisation des adultes et sur le taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Voir *Alphabétisation des adultes, taux d' et Scolarisation, taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur*. Pour de plus amples informations sur le calcul de cet indice, voir la *Note technique 1*.

**Indice de PIB** L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le PIB réel par habitant (en parité de pouvoir d'achat en USD ; voir PPA). Pour de plus amples informations sur le calcul de cet indice, voir la *Note technique 1*.

**Indice des prix à la consommation, variation annuelle de l'** Réflète les variations du coût d'achat, pour le consommateur moyen, d'un panier de biens et services dont la composition peut être fixée et modifiée à des intervalles spécifiés.

**Insuffisance pondérale néonatale, enfants souffrant d'** Pourcentage de nouveaux-nés pesant moins de 2 500 grammes.

**Insuffisance pondérale, enfants de moins de 5 ans souffrant d'une** Comprend les cas d'insuffisance pondérale modérée (plus de deux écarts-types en deçà du poids médian de la population de référence de l'âge considéré) et aiguë (plus de trois écarts-types en deçà du poids médian).

**Internauts** Personnes ayant accès à Internet.

**Investissements directs étrangers, entrées nettes d'** Entrées nettes d'investissements destinés à financer l'acquisition d'une participation durable (avec au moins 10 % des droits de vote) à la gestion d'une entreprise opérant dans un pays autre que celui de l'investisseur. Elles correspondent à la somme du capital, du réinvestissement des gains, et du capital à long et à court terme.

**Logement, proportion de foyers ayant accès à un logement sûr** Ménages ayant accédé ou accédant à la propriété, occupant

un logement en location dans le secteur privé ou un logement social ou en sous-location.

**Malnutrition, personnes souffrant de** Personnes dont la ration alimentaire est chroniquement insuffisante pour satisfaire leurs besoins énergétiques minimaux.

**Médecins** Comprend les diplômés des facultés ou écoles de médecine, quel que soit leur domaine d'activité spécifique (pratique, enseignement ou recherche).

**Mortalité des enfants de moins de 5 ans, Taux de** Probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

**Mortalité infantile, taux de** Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

**Mortalité maternelle, taux corrigé de** Taux de mortalité maternelle corrigé afin de prendre en compte les problèmes bien connus de non déclaration et de classement inapproprié des décès maternels, ainsi que les estimations pour les pays ne disposant pas de données. Voir *Mortalité maternelle, taux de*.

**Mortalité maternelle, taux de** Nombre de femmes décédant chaque année des complications de la grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.

**Mortalité maternelle, taux officiel de** Taux de mortalité maternelle tel que déclaré par les autorités nationales. Voir *Mortalité maternelle, taux de*.

**Niveaux d'enseignement** L'enseignement est divisé en quatre catégories par la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : préscolaire, primaire, secondaire et supérieur. *L'enseignement préscolaire* (niveau 0 de la CITE) est dispensé dans des établissements tels que les jardins d'enfants, les crèches ou les écoles maternelles. Il s'adresse aux enfants qui ne sont pas encore en âge de fréquenter le primaire. *L'enseignement primaire* (niveau 1 de la CITE) a pour principale fonction d'inculquer les éléments de base de l'instruction, dans les écoles primaires et élémentaires. *L'enseignement secondaire* (niveaux 2 et 3 de la CITE) fait suite à au moins quatre années d'enseignement primaire et apporte une instruction générale et/ou spécialisée, par exemple dans les collèges, les établissements secondaires du premier cycle, les lycées, certaines écoles de formation d'instituteurs et les établissements d'enseignement professionnel ou technique. *L'enseignement supérieur* (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE) est dispensé notamment dans les universités, les instituts de formation des maîtres et les écoles professionnelles supérieures. Pour s'y inscrire, il faut au moins avoir achevé avec succès l'enseignement secondaire ou prouvé qu'un niveau équivalent de connaissances a été atteint.

**Paludisme, prévention chez les enfants de moins de 5 ans** Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides.

**Paludisme, traitement chez les enfants de moins de 5 ans** Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans atteints de paludisme au cours des deux semaines précédant l'enquête et ayant reçu un traitement contre cette maladie.

**Parité de pouvoir d'achat (PPA)** Taux de conversion tenant compte des différences de prix entre pays, afin de permettre des comparaisons internationales de la production et du revenu en termes réels. La PPA en USD (telle qu'exprimée dans le présent Rapport) correspond au rapport entre la quantité d'USD nécessaire aux États-Unis et la quantité d'USD nécessaire dans le pays concerné pour se procurer le même panier de biens et de services.

**Personnes déplacées dans leur propre pays** Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcées ou obligées de fuir ou de quitter leur domicile ou lieu de résidence habituel, suite aux conséquences d'un conflit armé, à des situations de violence généralisée, des violations des droits de l'Homme ou bien des catastrophes naturelles ou non, ou afin d'éviter ces événements, et qui n'ont franchi aucune frontière reconnue au niveau international.

**PIB (en USD)** PIB converti en dollars américains sur la base du taux de change officiel moyen publié par le Fonds monétaire international. Si l'on estime que ce taux de change officiel diverge dans des proportions exceptionnelles du taux effectivement appliqué aux transactions en devises et au commerce des produits, un facteur de conversion différent est utilisé. Voir *PIB (produit intérieur brut)*.

**PIB (produit intérieur brut)** Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production. Le calcul du PIB ne tient pas compte des déductions au titre de l'amortissement des biens d'équipement manufacturés ou de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles. La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires.

**PIB par habitant (en PPA en USD)** Produit intérieur brut (en parité de pouvoir d'achat en USD) divisé par la population en milieu d'année. Voir *PIB (produit intérieur brut)*, *PPA (parité de pouvoir d'achat)* et *population totale*.

**PIB par habitant (en USD)** Produit intérieur brut en USD divisé par la population en milieu d'année. Voir *PIB (en USD)* et *population totale*.

**PIB par habitant, taux de croissance annuelle du** Taux de croissance annuel calculé selon la méthode des moindres carrés, à partir du PIB par habitant en prix constants, en monnaie locale.

**Point d'achèvement de l'Initiative PPTE** Date à laquelle un pays concerné par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a mené à bien les grandes réformes structurelles convenues au point de décision, parmi lesquelles l'élaboration et l'application d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Ce pays bénéficie alors de la plus grande partie de l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE, sans autre condition politique.

**Point de décision de l'Initiative PPTE** Date à laquelle un pays pauvre très endetté (PPTE) ayant obtenu de bons résultats dans le cadre de programmes d'ajustement prônés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale s'engage dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très

endettés (PPTE) à entreprendre des réformes supplémentaires, ainsi qu'à définir et appliquer une stratégie de réduction de la pauvreté.

**Points d'eau aménagés, population ayant un accès régulier à des** Part de la population disposant d'un accès correct à l'un des moyens suivants pour se procurer de l'eau potable : réseaux d'adduction d'eau, robinets publics, trous de sonde équipés de pompes, puits protégés, sources et citernes d'eau de pluie protégées. Par accès régulier, on entend la possibilité de se procurer au moins 20 litres par personnes et par jour à partir d'un point d'eau situé à moins d'un kilomètre du logement.

**Points d'eau aménagés, population privée d'accès régulier à des** Différence entre la valeur 100 et le pourcentage de la population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés. Sont compris dans les points d'eau non aménagés les services procurés par des vendeurs d'eau, l'eau en bouteille, les camions citernes et les sources et puits non protégés. Voir *Points d'eau aménagés, population ayant un accès régulier à des*.

**Population active** Ensemble des personnes disposant d'un emploi (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, disposaient d'un emploi rémunéré, exerçaient un métier ou un travail indépendant ou étaient titulaires d'un emploi sans être obligatoirement en poste) ou au chômage (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, étaient sans travail, disponibles pour exercer un travail et à la recherche d'un emploi).

**Population totale** Renvoie à la population de fait, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes effectivement présentes dans une zone donnée à un moment donné.

**Population urbaine** Population, en milieu d'année, des zones classées comme urbaines selon les critères utilisés dans le pays considéré, telle que communiquée aux Nations Unies. Voir *Population totale*.

**Postes ministériels occupés par des femmes** Comprend les femmes occupant une fonction de vice-premier ministre ou de ministre. Les postes de premier ministre ont également été inclus lorsque ces derniers détenaient un portefeuille ministériel. Les vice-présidents et les responsables de services ou d'organismes au niveau ministériel ont été inclus s'ils occupaient une fonction ministérielle au sein de la structure gouvernementale.

**Postes professionnels et techniques occupés par des femmes** Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les physiciens, mathématiciens, ingénieurs et scientifiques (et autres spécialistes), les spécialistes des sciences de la vie et de la santé (et autres spécialistes), les enseignants (et autres spécialistes), ainsi que les autres spécialistes.

**Préservatif masculin, utilisation lors du dernier rapport sexuel à risque** Pourcentage d'hommes et femmes qui déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport avec un partenaire hors relations maritales et relations de cohabitation, parmi ceux ayant eu des rapports avec ce type de partenaire au cours des 12 derniers mois.

**Prévisions moyennes** Prévisions démographiques effectuées par le service de la population des Nations Unies en suppo-

sant une courbe du taux de fécondité moyenne, une mortalité normale et des migrations internationales normales. Chaque supposition implique les tendances prévues des niveaux de fécondité, de mortalité et de migrations nettes, en fonction des caractéristiques démographiques spécifiques et des politiques correspondantes de chaque pays ou de chaque groupe de pays. De plus, pour les pays gravement touchés par l'épidémie du VIH/SIDA, la prévision inclut l'impact du VIH/SIDA. Le service de la population des Nations Unies publie également des prévisions moyennes basses et fortes. Pour de plus amples informations, visiter le site <http://esa.un.org/unpp/assumptions.html>.

**Probabilité à la naissance d'atteindre un âge donné** Probabilité qu'un nouveau-né d'atteindre un âge donné dans l'hypothèse où les taux de mortalité spécifiques à chaque classe d'âge resteraient inchangés à compter de sa naissance.

**Probabilité, à la naissance, de décéder avant un âge donné** Différence entre la valeur 1 et le taux de probabilité de la cohorte considérée de survivre jusqu'à l'âge considéré. Voir *Probabilité à la naissance d'atteindre un âge donné*.

**Recherche et développement, dépenses de** Dépenses de fonctionnement et d'investissement (y compris les frais généraux) consacrées aux activités créatives et systématiques destinées à accroître les connaissances. Cet ensemble englobe les travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que les travaux de développement expérimental menant à des dispositifs, produits ou processus nouveaux.

**Redevances et droits de licence perçus** Somme versées aux résidents par des non-résidents en contrepartie de l'utilisation autorisée de droits de propriété et d'actifs immatériels, non financiers et ne faisant pas l'objet d'une production (tels que les brevets, marques commerciales, droits d'auteurs, procédés industriels, franchises), ainsi que pour l'utilisation, par le biais d'accords de licence, de produits originaux réalisés à partir de prototypes (tels que les manuscrits et les films). Les données sont ici fondées sur les statistiques de la balance des paiements.

**Réfugiés** Personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignent, avec raison, d'être persécutées pour des considérations de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à une certaine catégorie sociale ou du fait de leurs opinions politiques, et qui sont dans l'incapacité d'y retourner ou ne sont pas disposées à le faire. On entend par pays d'asile le pays dans lequel un réfugié a déposé une demande d'asile sur laquelle il n'a pas encore été statué, ou est enregistré d'une autre manière en tant que demandeur d'asile. Le *pays d'origine* correspond à la nationalité du demandeur ou au pays dont celui-ci est officiellement ressortissant.

**Retard de croissance, enfants de moins de 5 ans souffrant d'un** Comprend les cas de retard de croissance modéré et aigu, défini comme correspondant à plus de deux écarts-types en deçà de la taille médiane de la population de référence.

**Revenu ou consommation, parts de** Proportion du revenu ou de la consommation de sous-groupes de la population indiqués par des déciles ou des quintiles, d'après des enquêtes nationales réalisées auprès des ménages couvrant différentes années. Les résultats des enquêtes sur la consommation font apparaître des degrés d'inégalité moindres entre les riches et

les pauvres que les enquêtes sur le revenu. En effet, les pauvres consomment généralement une part plus importante de leur revenu. Sachant que les données proviennent d'enquêtes couvrant des années différentes et réalisées selon des méthodes diverses, une certaine circonspection s'impose dans les comparaisons entre pays.

**RNB (revenu national brut)** Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée, d'une part, de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production et, d'autre part, de toutes les recettes nettes de revenu primaire (rémunération des salariés et des biens immobiliers situés à l'étranger). La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires. Les données sont exprimées en dollars US courants, convertis selon la méthode de l'*Atlas de la Banque mondiale*.

**Salaire estimatif (en PPA en USD)** Calcul approximatif réalisé à partir du rapport entre le revenu moyen de la population féminine hors secteur agricole et le revenu moyen de la population masculine hors secteur agricole, des pourcentages masculin et féminin de la population exerçant une activité économique, des populations féminines et masculines totales et du PIB par habitant (en parité de pouvoir d'achat en USD ; voir *PPA*). Pour de plus amples informations sur cette estimation, voir la *Note technique 1*.

**Salaire estimatif, rapport femmes/hommes** Rapport entre le revenu moyen estimé de la population féminine et celui de la population masculine. Voir *Salaire estimatif (en PPA en USD)*.

**Scolarisation, taux brut de** Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement donné (quel que soit leur âge), exprimé en pourcentage de la population officiellement en âge de fréquenter ce niveau d'enseignement. Ce taux brut peut être supérieur à 100 % du fait des redoublements et des inscriptions survenant à un âge plus ou moins élevé que l'âge typique de l'année d'enseignement considérée. Voir *Niveaux d'enseignement*.

**Scolarisation, taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur** Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population totale d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant pour les trois niveaux. Voir *Niveaux d'enseignement et Scolarisation, taux brut*.

**Scolarisation, taux net de** Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau, exprimé en pourcentage de la population totale d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. Voir *Niveaux d'enseignement*.

**Seuil de pauvreté, population vivant sous le** Pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, fixé, selon les cas :

- à 1 USD par jour, aux prix internationaux de 1985 (équivalent à 1,08 USD aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat,
- à 2 USD par jour, aux prix internationaux de 1985 (équivalent à 2,15 USD aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat,

- à 4 USD par jour, aux prix internationaux de 1990, corrigés des parités de pouvoir d'achat,
- à 11 USD par jour (par personne, pour une famille de trois personnes), aux prix internationaux de 1994, corrigés des parités du pouvoir d'achat,
- seuil de pauvreté national : seuil de pauvreté considéré comme pertinent par les autorités du pays concerné. Les statistiques nationales se fondent sur des estimations de sous-catégories pondérées par la population et établies à partir d'enquêtes auprès des ménages,
- à 50 % du revenu médian : correspond à 50 % du revenu médian corrigé disponible des ménages. Voir PPA (*parité de pouvoir d'achat*).

**Sièges parlementaires détenus par des femmes** Renvoi au nombre de sièges détenus par des femmes dans les chambres basse et haute (ou sénat), ou dans la chambre unique du parlement du pays considéré.

**Dispositif d'assainissement amélioré, population ayant accès à un** Pourcentage de la population ayant accès à des infrastructures appropriées pour l'évacuation des excréments, c'est-à-dire reliées à un réseau d'égouts ou à une fosse septique, utilisant des latrines à chasse d'eau, ou des latrines à fosse simple ou améliorée, celles-ci pouvant être ventilées ou non. Un système d'évacuation des excréments est considéré comme approprié s'il est privé ou partagé (mais non public) et s'il permet d'empêcher efficacement le contact des individus, des animaux et des insectes avec les excréments.

**Tabac, consommation de, chez les adultes** Pourcentage d'hommes et femmes qui fument des cigarettes.

**Taux d'activité économique des femmes** Proportion de la population féminine âgée de 15 ans et plus consacrant ou étant à même de consacrer sa force de travail à la production de biens et services.

**Taux d'activité par secteur économique, femmes** Activité des femmes dans l'industrie, l'agriculture ou les services, telle que définie par le système de Classification internationale type par industrie (CITI, révisions 2 et 3). *L'industrie* englobe l'exploitation des mines et des carrières, la production manufacturière, le bâtiment, les travaux publics et les services collectifs (eau, gaz et électricité). *L'agriculture* rassemble les activités agricoles, la chasse, la foresterie et la pêche. *Les services* comprennent le commerce de gros et de détail ; la restauration et l'hôtellerie ; les activités de transport, d'entreposage et de communication ; les finances, l'assurance, l'immobilier et les affaires ; ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels.

**Téléphonie mobile, abonnés à un service de** (également appelés abonnés à un service de téléphonie cellulaire) Personnes abonnées à un service de communication automatique qui donne accès au réseau téléphonique commuté utilisant la technologie cellulaire. Ce réseau peut être analogique ou numérique.

**Téléphonie, lignes principales** Lignes téléphoniques reliant l'équipement d'un abonné au réseau téléphonique public commuté.

**Temps de travail, total** Temps consacré aux activités marchandes et non marchandes, selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993). Voir *Activités marchandes* et *Activités non marchandes*.

**Termes de l'échange** Rapport entre l'indice des prix à l'exportation et celui à l'importation calculé sur une année de référence. Les chiffres supérieurs à 100 indiquent une augmentation du prix des exportations par rapport à celui des importations.

**Texte suivi, personnes ayant des difficultés à comprendre un** Proportion de la population âgée de 16 à 65 ans se classant au niveau 1 de compréhension concernant les textes suivis, défini dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. La plupart des tâches correspondant à ce niveau consistent à demander au lecteur de localiser, dans le texte, un élément d'information identique à ou synonyme de l'information fournie dans l'énoncé de la question.

**Thérapies de réhydratation orale et d'alimentation continue, enfants souffrant de la diarrhée recevant des** Pourcentage d'enfants (âgés de moins de 5 ans) souffrant de diarrhée ayant reçu soit une thérapie de réhydratation orale (solutions de réhydratation orale ou fluides maison), soit un apport accru de fluides et une alimentation en continu, et ce au cours de deux semaines au moins précédant l'enquête.

**Traités sur l'environnement, ratification des** Après la signature d'un traité, un pays doit procéder à sa ratification, souvent avec l'approbation du corps législatif. Un tel processus implique non seulement une expression d'intérêt, comme indiqué par la signature, mais également l'incorporation des principes et des obligations du traité dans la législation nationale.

**Travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale** Selon la définition de la Classification internationale d'après le statut dans la profession (CISP) de 1993, personnes qui occupent un emploi non rémunéré dans une entreprise commerciale exploitée par un parent vivant dans le même ménage.

**Tuberculose, prévalence des cas de** Nombre total de cas de tuberculose déclarés à l'Organisation mondiale de la santé. Cette déclaration suppose que la présence de la tuberculose ait été confirmée par examen bactériologique ou diagnostic clinique chez le sujet atteint.

**Tuberculose, cas détectés selon la stratégie DOTS** Pourcentage de nouvelles infections par la tuberculose détectées (diagnostiquées sur une période donnée) dans le cadre de la stratégie DOTS, la stratégie recommandée à l'échelon international pour lutter contre la tuberculose.

**Tuberculose, cas guéris selon la stratégie DOTS** Pourcentage de nouvelles infections par la tuberculose guéries dans le cadre de la stratégie DOTS, la stratégie recommandée à l'échelon international pour lutter contre la tuberculose.

**Vaccination, enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole ou la tuberculose** Proportion d'enfants d'un an ayant reçu une injection d'antigène ou de sérum contenant des anticorps spécifiques agissant contre la rougeole ou la tuberculose.

**VIH, prévalence du** Pourcentage de personnes âgées de 15 à 49 ans infectées par le VIH.

## Références statistiques

- Banque mondiale. 2003.** *World Development Indicators 2003*. CD-ROM. Washington, D.C.
- . **2005.** *World Development Indicators 2005*. CD-ROM. Washington, D.C.
- . **2006.** *World Development Indicators 2006*. CD-ROM. Washington, D.C.
- Charmes, Jacques. 2006.** Correspondance relative à l'utilisation du temps. Juin. Paris.
- Fuentes, Ricardo, Tobias Prütze et Papa Seck. 2006a.** *Does Access to Water and Sanitation Affect Child Survival? A Five Country Analysis*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2006*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- . **2006b.** *A Logistic Analysis of Diarrhea Incidence and Access to Water and Sanitation*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2006*, Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- Goldshmidt-Clermont, Luisella et Elisabetta Pagnossin Aligisakis. 1995.** *Measures of Unrecorded Economic Activities in Fourteen Countries*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- Grimm, M., K. Harttgen, S. Klasen et M. Misselhorn. 2006.** *A Human Development Index by Income Groups*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2006*, Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- Gwatkin, Davidson, Shea Rutstein, Kiersten Johnson, Eldaw Abdalla Suliman, Adam Wagstaff et Agbessi Amouzou. 2005.** *Socioeconomic Differences in Health, Nutrition, and Population*. Deuxième édition. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Harvey, Andrew S. 1995.** *Market and Non-Market Productive Activity in Less Developed and Developing Countries: Lessons from Time Use*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- . **2001.** *National Time Use Data on Market and Non-Market Work by Both Women and Men*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2001*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- Heston, Alan, Robert Summers et Bettina Aten. 2001.** Correspondance relative aux données du *Penn World Table 6.0*. Mars. Philadelphie, Penn.
- . **2002.** *Penn World Tables Version 6.1*. University of Pennsylvania, Center for International Comparisons, Philadelphia. [<http://pwt.econ.upenn.edu/>]. Consulté en mars 2005.
- IBGE (Institut brésilien de géographie et de statistiques). 2005.** *Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios 2004*. Brésil. [<http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/populacao/trabalhoerendimento/pnad2004/sintese/pnad2004.pdf>]. Consulté en août 2006.
- IISS (Institut international d'études stratégiques). 2006.** *The Military Balance 2005–2006*. Londres : Routledge, Taylor and Francis Group.
- Kennedy, John F. 1962.** Commentaires à Pueblo, Colorado, 17 août. *The Public Papers of the President of the United States*. Washington, DC : National Archives and Records Administration.
- LIS (Luxembourg Income Study). 2006.** *Relative Poverty Rates for the Total Population, Children and the Elderly*. Luxembourg. [[www.lisproject.org/keyfigures/povertytable.htm](http://www.lisproject.org/keyfigures/povertytable.htm)]. Consulté en mai 2006.
- Milanovic, Branko. 2002.** Correspondance relative au revenu, à l'inégalité et à la pauvreté durant la transition d'une économie planifiée vers une économie de marché. Mars. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Observatoire des situations de déplacements internes. 2006.** *Global Statistics*. Genève. [[www.internal-displacement.org](http://www.internal-displacement.org)]. Consulté en mai 2006.
- OCDE-CAD (Organisation de coopération et de développement économiques, Comité d'aide au développement). 2006a.** Correspondance relative aux subventions officielles d'aide au développement. Mai. Paris.
- . **2006b.** *DAC Journal: Development Cooperation 2006 Report*. Paris.
- . **2006c.** *DAC Online*. Base de données. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2006a.** Correspondance relative aux taux d'emploi. Mai. Paris.
- . **2006b.** Correspondance relative au chômage de longue durée. Mai. Paris.
- . **2006c.** Correspondance relative au chômage. Mai. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Statistique Canada. 2000.** *Literacy in the Information Age: Final Report on the IALS*. Paris.
- . **2005.** *Learning a Living by Earning Skills: First Results of the Adult Literacy and Life Skills Survey*. Paris.
- OIT (Organisation internationale du travail). 2005a.** *Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1980–2020*. Cinquième édition, révision 2. Base de données. Genève.
- . **2005b.** *Key Indicators of the Labour Market*. Quatrième édition. CD-ROM. Genève. [[www.ilo.org/kilm/](http://www.ilo.org/kilm/)]. Consulté en avril 2006.
- . **2005c.** *Database on International Labour Standards (ILOLEX)*. Genève. [[www.ilo.org/ilolex/english/docs/declworld.htm](http://www.ilo.org/ilolex/english/docs/declworld.htm)]. Consulté en août 2006.
- . **2005d.** *LABORSTA Database*. Genève. [<http://laborsta.ilo.org>]. Consulté en avril 2006.
- OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). 2006.** *Patents Granted by Office (1985 to 2004)*. Genève. [[http://wipo.int/ipstats/en/statistics/patents/source/granted\\_national\\_table.csv](http://wipo.int/ipstats/en/statistics/patents/source/granted_national_table.csv)]. Consulté en mai 2006.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2006a.** *Core Health Indicators*. Genève. [[www3.who.int/whosis/core/core\\_select.cfm](http://www3.who.int/whosis/core/core_select.cfm)]. Juin 2006.

- . **2006b.** Correspondance relative aux dépenses de santé. Mai. Genève.
- . **2006c.** *World Health Statistics 2006.* Genève.
- . **2006d.** *Global Tuberculosis Control: WHO Report 2006.* Genève. [http://www.who.int/tb/publications/global\_report/en/index.html]. Consulté en juillet 2006.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2002.** Correspondance relative aux enquêtes sur l'utilisation du temps. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. Février. New York.
- . **2005a.** Correspondance relative à l'espérance de vie à la naissance. Division des affaires économiques et sociales, service de la population. Mars. New York.
- . **2005b.** *World Population Prospects 1950–2050: The 2004 Revision.* Base de données. Division des affaires économiques et sociales, service de la population. New York.
- . **2006a.** Correspondance relative à l'usage des combustibles traditionnels. Division des affaires économiques et sociales, service des statistiques. Mars. New York.
- . **2006b.** Correspondance relative à la population urbaine. Division des affaires économiques et sociales, service de la population. New York.
- . **2006c.** Base de données sur les indicateurs du Millénaire. Division des affaires économiques et sociales, service des statistiques. New York. [http://mdgs.un.org]. Consulté en juillet 2006.
- . **2006d.** *Multilateral Treaties Deposited with the Secretary-General.* New York. [http://untreaty.un.org]. Consulté en août 2006.
- . **2006e.** *World Urbanization Prospects: The 2005 Revision.* Division des affaires économiques et sociales, service de la population. New York.
- . **2006f.** Correspondance relative à la consommation d'énergie. Division des affaires économiques et sociales, service des statistiques. Mars. New York.
- ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime).**
- 2004.** Correspondance relative aux données concernant les victimes de la criminalité. Mars. Vienne.
- ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA).**
- 2006.** Correspondance relative à la prévalence du VIH. Mai. Genève.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).**
- 2005.** *Bosnia and Herzegovina Human Development Report 2005.* Sarajevo.
- . **2005b.** *Ethnic and Cultural Diversity: Citizenship in a Plural State.* Rapport national sur le développement humain au Guatemala, Ciudad Guatemala.
- . **2005c.** *Linking Industrialization with Human Development.* Rapport national sur le développement humain au Kenya, Nairobi.
- . **2005d.** *Towards Human Development with Equity.* Rapport national sur le développement humain en Chine, Pékin.
- Ruoen, Ren et Chen Kai. 1995.** *China's GDP in U.S. Dollars Based on Purchasing Power Parity.* Policy Research Working Paper 1415. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Sen, Amartya. 1999.** *Development as Freedom.* New York : Oxford University Press.
- SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm). 2006a.** *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmaments and International Security.* Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- . **2006b.** Correspondance relative aux livraisons d'armes. Mars. Stockholm.
- . **2006c.** Correspondance relative aux données portant sur les dépenses militaires. Mai. Stockholm.
- Smeeding, Timothy M. 1997.** *Financial Poverty in Developed Countries: The Evidence from the Luxembourg Income Study.* Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1997.* Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- Smeeding, Timothy M., Lee Rainwater et Gary Burtless. 2000.** *United States Poverty in a Cross-National Context.* Dans *Understanding Poverty* de Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman. New York: Russell Sage Foundation et Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Statec. 2006.** Correspondance sur le taux brut de scolarisation au Luxembourg. Mai. Luxembourg.
- UIP (Union interparlementaire). 2005.** Correspondance relative aux femmes occupant des postes ministériels. Mars. Genève.
- . **2006a.** Correspondance relative aux femmes parlementaires. Mai. Genève.
- . **2006b.** Correspondance relative à l'année où les femmes ont obtenu le droit de vote, le droit de se présenter à une élection et à l'année où la première femme a été élue ou nommée à un poste parlementaire. Juillet. Genève.
- . **2006c.** *Parline Database.* Genève. [www.ipu.org]. Consulté en mai 2006.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1997.** *International Standard Classification of Education 1997.* Paris. [www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/iscsed/ISCED\_A.pdf]. Consulté en mai 2006.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), Institut de statistiques 1999.** *Statistical Yearbook.* Montréal.
- . **2003.** Correspondance relative aux taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Mars. Montréal.
- . **2005.** Correspondance relative aux taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Mars. Montréal.
- . **2006a.** Correspondance relative aux taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Avril. Montréal.
- . **2006b.** Correspondance relative aux dépenses d'éducation. Mai. Montréal.
- . **2006c.** Correspondance relative aux taux de scolarisation bruts et nets et aux enfants atteignant la cinquième année d'école. Mai. Montréal.
- . **2006d.** Correspondance relative au taux d'inscription dans les filières scientifiques, techniques, de fabrication et de construction. Mai. Montréal.
- UNHCR (Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés).**
- 2006.** Correspondance relative aux réfugiés selon le pays d'origine et d'asile. Mai. Genève.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2004.** *State of the World's Children 2005.* New York.
- . **2005.** *State of the World's Children 2006.* New York.
- UN-OHRLLS (Bureau du haut Représentant des nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement). 2006.** *List of least developed countries.* [www.un.org/special-rep/ohrls/ldc/list.htm]. Consulté en juin 2006.

# Classification des pays

## Pays regroupés selon leur niveau de développement humain

<b>Développement humain élevé</b> (IDH supérieur ou égal à 0,800)		<b>Développement humain moyen</b> (IDH compris entre 0,500 et 0,799)		<b>Faible développement humain</b> (IDH inférieur à 0,500)
Allemagne	Roumanie	Afrique du Sud	Myanmar	Angola
Antigua-et-Barbuda	Royaume-Uni	Albanie	Namibie	Bénin
Argentine	Saint-Kitts-et-Nevis	Algérie	Népal	Burkina Faso
Australie	Seychelles	Arabie Saoudite	Nicaragua	Burundi
Autriche	Singapour	Arménie	Ouganda	Centrafricaine, République
Bahamas	Slovaquie	Azerbaïdjan	Ouzbékistan	Congo, Rép. dém. du
Bahreïn	Slovénie	Bangladesh	Pakistan	Côte d'Ivoire
Barbade	Suède	Bélarus	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Djibouti
Belgique	Suisse	Belize	Paraguay	Érythrée
Bosnie-Herzégovine	Tchèque, République	Bhoutan	Pérou	Éthiopie
Brunéi Darussalam	Tonga	Bolivie	Philippines	Gambie
Bulgarie	Trinité-et-Tobago	Botswana	Russie, Fédération de	Guinée
Canada	Uruguay	Brésil	Sainte-Lucie	Guinée-Bissau
Chili	(63 pays ou territoires)	Cambodge	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Haïti
Chypre		Cameroun	Salomon, Îles	Kenya
Corée, République de		Cap Vert	Samoa occidentales	Lesotho
Costa Rica		Chine	São Tomé-et-Principe	Malawi
Croatie		Colombie	Soudan	Mali
Cuba		Comores	Sri Lanka	Mauritanie
Danemark		Congo	Suriname	Mozambique
Émirats arabes unis		Dominicaïne, République	Swaziland	Niger
Espagne		Dominique	Syrienne, République arabe	Nigeria
Estonie		Égypte	Tadjikistan	Rwanda
États-Unis		El Salvador	Territoires palestiniens occupés	Sénégal
Finlande		Équateur	Thaïlande	Sierra Leone
France		Fidji	Timor oriental	Tanzanie, Rép. unie de
Grèce		Gabon	Tunisie	Tchad
Hong Kong, Chine (RAS)		Géorgie	Turkménistan	Togo
Hongrie		Ghana	Turquie	Yémen
Irlande		Grenade	Ukraine	Zambie
Islande		Guatemala	Vanuatu	Zimbabwe
Israël		Guinée équatoriale	Venezuela, RB	(31 pays ou territoires)
Italie		Guyane	Viet Nam	
Japon		Honduras	(83 pays ou territoires)	
Koweït		Inde		
Lettonie		Indonésie		
Lituanie		Iran, République islamique d'		
Luxembourg		Jamaïque		
Malaisie		Jordanie		
Malte		Kazakhstan		
Maurice		Kirghizistan		
Mexique		Lao, Rép. dém. pop.		
Norvège		Liban		
Nouvelle-Zélande		Libyenne, Jamahiriya arabe		
Oman		Macédoine, ERYM		
Panama		Madagascar		
Pays-Bas		Maldives		
Pologne		Maroc		
Portugal		Moldova, République de		
Qatar		Mongolie		

**Note:** Ne figurent pas dans cette liste les États membres des Nations Unies pour lesquels l'indicateur de développement humain n'a pas pu être calculé : Afghanistan, Andorre, Îles Marshall, Iraq, Kiribati, Libéria, Liechtenstein, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Monténégro, Nauru, Palaos, République populaire démocratique de Corée, Saint-Marin, Serbie, Somalie et Tuvalu.

## Pays regroupés selon leur revenu

### Revenu élevé (RNB par habitant supérieur ou égal à 10 066 USD en 2004)

Allemagne  
Andorre  
Arabie Saoudite  
Australie  
Autriche  
Bahamas  
Bahreïn  
Belgique  
Brunéï Darussalam  
Canada  
Chypre  
Corée, République de  
Danemark  
Émirats arabes unis  
Espagne  
États-Unis  
Finlande  
France  
Grèce  
Hong Kong, Chine (RAS)  
Irlande  
Islande  
Israël  
Italie  
Japon  
Koweït  
Liechtenstein  
Luxembourg  
Malte  
Monaco  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Portugal  
Qatar  
Royaume-Uni  
Saint-Marin  
Singapour  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
(41 pays ou territoires)

### Revenu moyen (RNB par habitant compris entre 826 et 10 065 USD en 2004)

Afrique du Sud  
Albanie  
Algérie  
Angola  
Antigua-et-Barbuda  
Argentine  
Arménie  
Azerbaïdjan  
Barbade  
Biélarus  
Belize  
Bolivie  
Bosnie-Herzégovine  
Botswana  
Brésil  
Bulgarie  
Cap Vert  
Chili  
Chine  
Colombie  
Costa Rica  
Croatie  
Cuba  
Djibouti  
Dominicaine, République  
Dominique  
Égypte  
El Salvador  
Équateur  
Estonie  
Fidji  
Gabon  
Géorgie  
Grenade  
Guatemala  
Guinée équatoriale  
Guyane  
Honduras  
Hongrie  
Indonésie  
Iran, République islamique d'  
Iraq  
Jamaïque  
Jordanie  
Kazakhstan  
Kiribati  
Lettonie  
Liban  
Libyenne, Jamahiriya arabe  
Lituanie  
Macédoine, ERYM  
Malaisie  
Maldives  
Marianes du Nord, Îles  
Maroc  
Marshall, Îles  
Maurice  
Mexique  
Micronésie, États fédérés de  
Monténégro<sup>a</sup>  
Namibie  
Oman  
Palaos  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
Philippines  
Pologne  
Roumanie  
Russie, Fédération de  
Sainte-Lucie  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Saint-Vincent-et-les  
Grenadines  
Samoa occidentales  
Serbie<sup>a</sup>  
Seychelles  
Slovaquie  
Sri Lanka  
Suriname  
Swaziland  
Syrienne, République arabe  
Tchèque, République  
Territoires palestiniens  
occupés  
Thaïlande  
Tonga  
Trinité-et-Tobago  
Tunisie  
Turkménistan  
Turquie  
Ukraine  
Uruguay  
Vanuatu  
Venezuela, RB  
(93 pays ou territoires)

### Faible revenu (RNB par habitant inférieur ou égal à 825 USD en 2004)

Afghanistan  
Bangladesh  
Béni  
Bhoutan  
Burkina Faso  
Burundi  
Cambodge  
Cameroun  
Centrafricaine, République  
Comores  
Congo  
Congo, Rép. dém. du  
Corée, Rép. pop. dém. de  
Côte d'Ivoire  
Érythrée  
Éthiopie  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Haïti  
Inde  
Kenya  
Kirghizistan  
Lao, Rép. dém. pop.  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Mauritanie  
Moldova, République de  
Mongolie  
Mozambique  
Myanmar  
Népal  
Nicaragua  
Niger  
Nigeria  
Ouganda  
Ouzbékistan  
Pakistan  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Rwanda  
Salomon, Îles  
São Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Sierra Leone  
Somalie  
Soudan  
Tadjikistan  
Tanzanie, Rép. unie de  
Tchad  
Timor oriental  
Togo  
Viet Nam  
Yémen  
Zambie  
Zimbabwe  
(59 pays ou territoires)

**Note:** Liste établie d'après la classification de la Banque mondiale (valable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005) fondée sur le revenu national brut (RNB) par habitant. Les pays et territoires suivants qui, n'étant pas membres de l'ONU ne figurent pas dans les tableaux relatifs à l'IDH, en font partie : revenu élevé, Antilles néerlandaises, Aruba, Bermudes, Chine (RAS), Guam, Groenland, Îles Caïmanes, Île de Man, Îles Féroé, Îles Vierges des États-Unis, Macao, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Puerto Rico ; revenu moyen, Samoa américaines. Ces pays et territoires ne figurent pas dans la classification des pays et territoires selon leur revenu. Cette classification ne comprend pas Nauru et Tuvalu, deux pays membres de l'ONU, faute de données suffisantes.

<sup>a</sup> La classification des pays selon leur revenu et les agrégats correspondants font référence à la Serbie-et-Monténégro avant sa séparation en deux États indépendants en juin 2006.



## Pays en développement regroupés selon la région

### États arabes

Algérie  
Arabie Saoudite  
Bahreïn  
Djibouti  
Égypte  
Émirats arabes unis  
Iraq  
Jordanie  
Koweït  
Liban  
Libyenne, Jamahiriya arabe  
Maroc  
Oman  
Qatar  
Somalie  
Soudan  
Syrienne, République arabe  
Territoires palestiniens occupés  
Tunisie  
Yémen  
(20 pays ou territoires)

### Asie de l'Est et Pacifique

Brunéi Darussalam  
Cambodge  
Chine  
Corée, Rép. pop. dém. de  
Corée, République de  
Fidji  
Hong Kong, Chine (RAS)  
Indonésie  
Kiribati  
Lao, Rép. dém. pop.  
Malaisie  
Marshall, Îles  
Micronésie, États fédérés de  
Mongolie  
Myanmar  
Nauru  
Palaos  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Philippines  
Salomon, Îles  
Samoa occidentales  
Singapour  
Thaïlande  
Timor oriental  
Tonga  
Tuvalu  
Vanuatu  
Viet Nam  
(28 pays ou territoires)

### Asie du Sud

Afghanistan  
Bangladesh  
Bhoutan  
Inde  
Iran, République islamique d'  
Maldives  
Népal  
Pakistan  
Sri Lanka  
(9 pays ou territoires)

### Amérique latine et Caraïbes

Antigua-et-Barbuda  
Argentine  
Bahamas  
Barbade  
Belize  
Bolivie  
Brésil  
Chili  
Colombie  
Costa Rica  
Cuba  
Dominicaine, République  
Dominique  
El Salvador  
Équateur  
Grenade  
Guatemala  
Guyane  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Mexique  
Nicaragua  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
Sainte-Lucie  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Uruguay  
Venezuela, RB  
(33 pays ou territoires)

### Europe du Sud

Chypre  
Turquie  
(2 pays ou territoires)

### Afrique subsaharienne

Afrique du Sud  
Angola  
Bénin  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cameroun  
Cap Vert  
Centrafricaine, République  
Comores  
Congo  
Congo, Rép. dém. du  
Côte d'Ivoire  
Érythrée  
Éthiopie  
Gabon  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée équatoriale  
Guinée-Bissau  
Kenya  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Maurice  
Mauritanie  
Mozambique  
Namibie  
Niger  
Nigeria  
Ouganda  
Rwanda  
São Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Seychelles  
Sierra Leone  
Swaziland  
Tanzanie, Rép. unie de  
Tchad  
Togo  
Zambie  
Zimbabwe  
(45 pays ou territoires)

# Index des indicateurs

## Tableau statistique Indicateur

<b>A</b>	
6	Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié
8	20 % les plus pauvres
8	20 % les plus riches
Aide publique au développement (APD) nette versée	
17	aide bilatérale non liée
17	aux pays les moins avancés
17	aux services sociaux de base
17	en % du RNB
17	par habitant du pays donateur
17	total
Aide publique au développement (APD) reçue (versements nets)	
18	en % du PIB
18	par habitant
18	total
1, 12, 1a	Alphabétisation des adultes, taux
24, 26	femmes
24	hommes
26	rapport en % femmes/hommes
12	Alphabétisation des jeunes
26	femmes
26	rapport en % femmes/hommes
3	Analphabétisme des adultes
Armes conventionnelles, livraisons	
exportations	
22	pourcentage
22	total
22	importations, total

## **B**

13	Brevets délivrés à des résidents
----	----------------------------------

## **C**

4	Chômage, de longue durée
20	femmes
20	hommes
Chômage, taux	
jeunes	
20	rapport en % femmes/hommes
20	total

## Tableau statistique Indicateur

20	moyen annuel
20	rapport en % femmes/hommes
20	total
20	Chômeurs, nombre de
21	Combustibles traditionnels, consommation
6	Contraception, utilisation de moyens de
Conventions sur les droits des travailleurs, statuts de ratification	
des	
31	Abolition du travail des enfants
31	Élimination de la discrimination en matière de travail et d'emploi
31	Élimination du travail forcé et obligatoire
31	Liberté syndicale et négociation collective
Criminalité, personnes victimes de la criminalité	
23	agressions
23	agressions sexuelles
23	infractions contre la propriété
23	subornation (corruption)
23	vols qualifiés
23	total

## **D**

Dépenses de santé	
6	par habitant
6	privées
6, 19	publiques
19	Dépenses militaires
Dettes, service de la, total	
18	en % des exportations de biens et services et profit net de l'étranger
18, 19	en % du PIB

## **E**

16	Échanges
27	Économique, taux d'activité, femmes
27	rapport en % femmes/hommes
Éducation, dépenses publiques	
11, 19	en % du PIB
11	en % du total des dépenses publiques
11	maternelle et primaire

Tableau statistique **Indicateur**

11	secondaire
11	supérieur
29	Élection, année où les femmes ont obtenu le droit de se présenter à une
29	Élection ou nomination à un poste parlementaire, année où la première femme a été élue ou nommée
21	Électricité, consommation par habitant
	Émissions de dioxyde de carbone
21	par habitant
21	part dans le total des émissions mondiales
21	Énergie consommée, PIB par unité d'
12	Enfants atteignant la cinquième année d'école
1, 10, 1a	Espérance de vie à la naissance
24	femmes
24	hommes
	Exportations
16	de biens et services
16	de produits de haute technologie
16	de produits manufacturés
16	de produits primaires

**F**

5, 1a	Fécondité, taux, total
12	Filières scientifiques, techniques, de fabrication et de construction du supérieur, taux d'inscription dans les
18	Flux privés, autres
25	Fonctions parlementaires ou postes de direction ou de responsabilité occupés par des femmes
	Forces armées
22	index
22	total

**I**

16	Importations de biens et services
	Indicateur du développement humain (IDH)
1	classement et rang
1	classement selon le PIB par habitant moins classement selon l'IDH
2	tendances, depuis 1975
	Indicateur de la participation des femmes (IPF)
25	classement et rang
	Indicateur de pauvreté humaine (IPH-1)
3	classement et rang
3	classement moins classement selon le rang de pauvreté en termes de revenus
	Indicateur de pauvreté humaine (IPH-2)
4	classement et rang
4	classement moins classement selon le rang de pauvreté en

Tableau statistique **Indicateur**

	termes de revenus
	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)
24	classement et rang
24	classement selon l'IDH moins classement selon l'ISDH
1	Indice d'espérance de vie
1	Indice de niveau d'instruction
14	Indice des prix à la consommation, variation annuelle
	Inégalité des revenus, outils de mesure
15	indice de Gini
15	ratio de revenu, 10 % les plus riches / 10 % les plus pauvres
15	ratio de revenu, 20 % les plus riches / 20 % les plus pauvres
	Instruments internationaux de protection des droits de l'Homme
30	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
30	Convention internationale pour la prévention et la répression du crime de génocide
30	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
30	Convention relative aux droits de l'enfant
30	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
30	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
30	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
3, 7	Insuffisance pondérale, enfants de moins de 5 ans souffrant d'une
7	Insuffisance pondérale néonatale
13	Internauts
18	Investissements directs étrangers, entrées nettes

**M**

7, 1a	Malnutrition, personnes souffrant de
6	Médecins
10, 1a	Mortalité des enfants de moins de 5 ans, taux
8	20 % les plus pauvres
8	20 % les plus riches
10	Mortalité infantile, taux
8	20 % les plus pauvres
8	20 % les plus riches
	Mortalité maternelle, taux
10	ajusté
10	déclaré

**P**

	Paludisme
9	cas

Tableau statistique **Indicateur**

9	prévention, enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide
9	traitement, enfants de moins de 5 ans souffrant de fièvre traitée par les antipaludéens
	Participation des femmes à la vie politique et économique
29	année où la première femme a été élue ou nommée à un poste parlementaire
29	année où les femmes ont obtenu le droit de se présenter à une élection
29	année où les femmes ont obtenu le droit de vote
29	postes ministériels occupés par des femmes
25	fonctions parlementaires ou postes de direction ou de responsabilité occupés par des femmes
25	postes professionnels et techniques occupés par des femmes
25	sièges parlementaires détenus par des femmes
29	chambre basse ou unique
29	chambre haute ou sénat
	Pauvreté, revenu
3	population vivant avec moins d'1 USD par jour
3	population vivant avec moins de 2 USD par jour
4	population vivant avec moins de 4 USD par jour
4	population vivant avec moins de 11 USD par jour
4	population vivant avec moins de 50 % du revenu médian
3	population vivant sous le seuil de pauvreté national
22	Personnes déplacées dans leur propre pays
1	PIB, indice
	PIB par habitant
1, 14, 1a	en PPA en USD
14	valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2004
14	année de la valeur la plus élevée
14	en USD
14	taux de croissance annuelle
	PIB, total
14	en milliards de PPA en USD
14	en milliards d'USD
	Points d'eau aménagés
7, 1a	population ayant un accès régulier
3	population privée d'accès régulier
	Population
5	âgée de moins de 15 ans
5	âgée de 65 ans et plus
5	taux de croissance annuelle
5, 1a	totale
5	urbaine
29	Postes ministériels occupés par des femmes
25	Postes professionnels et techniques occupés par des femmes
	Préservatif masculin, utilisation lors du dernier rapport sexuel à risque

Tableau statistique **Indicateur**

9	femmes
9	hommes
	<b>R</b>
	Recherche et développement (R&D)
13	chercheurs travaillant en
13	dépenses
13	Redevances et droits de licence perçus
	Réfugiés
22	par pays d'asile
22	par pays d'origine
7	Retard de croissance, enfants de moins de 5 ans souffrant d'un
8	20 % les plus pauvres
8	20 % les plus riches
	Revenu ou consommation, part
15	10 % les plus pauvres
15	20 % les plus pauvres
15	10 % les plus riches
15	20 % les plus riches
	<b>S</b>
	Salaire estimatif
24	femmes
24	hommes
25	rapport femmes/hommes
	Scolarisation, taux brut
1, 1a	combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur
24	femmes
24	hommes
	supérieur
26	femmes
26	rapport femmes/hommes
	Scolarisation, taux net
12, 1a	primaire
26	femmes
26	rapport femmes/hommes
12	secondaire
26	femmes
26	rapport femmes/hommes
25	Sièges parlementaires détenus par des femmes
29	chambre basse ou unique
29	chambre haute ou sénat
	Survie
3	probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans
4	probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans
	probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans
10	femmes
10	hommes

Tableau statistique **Indicateur**

7 Système sanitaire amélioré, population ayant accès à un

**T**

Tabac, consommation de, chez les adultes

9 femmes

9 hommes

Taux d'activité par secteur économique

agriculture

27 femmes

27 hommes

industrie

27 femmes

27 hommes

services

27 **femmes**

27 hommes

13 Téléphonie, lignes principales

13 Téléphonie mobile, abonnés

Temps de travail

femmes

28 activités marchandes

28 activités non marchandes

28 rapport en % femmes/hommes

28 total

hommes

28 activités marchandes

28 activités non marchandes

28 total

total

Tableau statistique **Indicateur**

28 activités marchandes

28 activités non marchandes

4 Texte suivi, personnes ayant des difficultés à comprendre un

6 Thérapies de réhydratation orale et d'alimentation continue, enfants souffrant de la diarrhée

Traités sur l'environnement, ratification

21 Convention-cadre sur les changements climatiques

21 Convention sur la diversité biologique

21 Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques

21 Protocole de Kyoto / Convention-cadre sur les changements climatiques

Travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale

27 femmes

27 hommes

Tuberculose, cas

9 détectés selon la stratégie DOTS

9 soignés selon la stratégie DOTS

9 total

**V**

Vaccination, enfants d'un an effectivement vaccinés

6 contre la rougeole

6 contre la tuberculose

8 20 % les plus pauvres

8 20 % les plus riches

9, 1a VIH, prévalence

29 Vote, date d'obtention du droit de vote par les femmes

## Index des indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux statistiques

Objectifs et cibles de la Déclaration du Millénaire	Indicateurs de mesure du progrès	Tableau statistique
<b>Objectif 1 Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim</b>		
Cible 1 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 USD par jour	1. Population vivant avec moins de 1 USD (en PPA) par jour	3
	2. Indice d'écart de la pauvreté (incidence x degré de pauvreté)	
	3. Part du quintile le plus pauvre dans la consommation du pays	15
Cible 2 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de personnes souffrant de la faim	4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'une insuffisance pondérale	3, 7
	5. Proportion des personnes n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	1a <sup>a</sup> , 7 <sup>a</sup>
<b>Objectif 2 Garantir à tous l'enseignement primaire</b>		
Cible 3 Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'enseignement primaire	6. Taux net de scolarisation dans le primaire	1a, 12
	7. Proportion d'élèves commençant la première année et achevant la cinquième année de primaire	12
	8. Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	12
<b>Objectif 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</b>		
Cible 4 Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	26 <sup>c</sup>
	10. Rapport taux d'alphabétisation des femmes/taux d'alphabétisation des hommes de 15 à 24 ans	26 <sup>d</sup>
	11. Part de femmes salariées dans le secteur non-agricole <sup>b</sup>	
	12. Proportion de sièges parlementaires détenus par des femmes	29
<b>Objectif 4 Réduire la mortalité infantile</b>		
Cible 5 Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	1a, 10
	14. Taux de mortalité infantile	10
	15. Proportion des enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	6
<b>Objectif 5 Améliorer la santé maternelle</b>		
Cible 6 Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	16. Taux de mortalité maternelle	10
	17. Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	6
<b>Objectif 6 Lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies</b>		
Cible 7 Avoir enrayeré, d'ici 2015, la propagation du VIH/SIDA et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans <sup>e</sup>	
	19. Taux d'utilisation du préservatif par rapport à d'autres moyens de contraception	
	19a. Utilisation du préservatif masculin lors du dernier rapport sexuel à risque	9
	19b. Pourcentage des 15-24 ans ayant une connaissance précise du VIH/SIDA	
	19c. Taux d'utilisation de moyens de contraception	6
Cible 8 Avoir enrayeré, d'ici 2015, la propagation du paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	20. Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux autres enfants de 10 à 14 ans	
	21. Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité associé à cette maladie	
	22. Proportion de la population dans les zones à risque utilisant des moyens de prévention et de traitement efficaces contre le paludisme	9 <sup>f</sup>
	23. Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité associé à cette maladie	9 <sup>g</sup>
	24. Proportion des cas de tuberculose détectés et soignés selon la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous observation directe)	9
<b>Objectif 7 Assurer un environnement durable</b>		
Cible 9 Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance à la déperdition des ressources environnementales	25. Proportion de zones forestières	
	26. Proportion des zones protégées afin de maintenir la diversité biologique (par rapport à la superficie totale)	
	27. Énergie consommée (en kilogrammes d'équivalent pétrole) pour 1 USD de PIB (en PPA)	21 <sup>h</sup>
	28. Émission de dioxyde de carbone par habitant et consommation de chlorofluorocarbones (CFC) appauvrissant la couche d'ozone	21 <sup>i</sup>
	29. Proportion de la population faisant usage de combustibles solides	

(suite page suivante)

## Index des indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux statistiques (suite)

Objectifs et cibles de la Déclaration du Millénaire	Indicateurs de mesure du progrès	Tableau statistique
Cible 10 Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable et à l'assainissement.	30. Proportion de la population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés, en milieu urbain et rural	1a <sup>l</sup> , 7 <sup>j</sup>
	31. Proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré, en milieu urbain et rural	7 <sup>k</sup>
Cible 11 Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	32. Proportion de foyers ayant accès à un logement sûr	
<b>Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b>		
Cible 12 Instaurer un système commercial ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire pour les finances et le commerce international. Implique une volonté de bonne gouvernance, de développement et de réduction de la pauvreté, tant à l'échelon national qu'international	<i>Aide publique au développement (APD)</i>	
	33. Aide publique au développement (APD) nette, totale et versée aux pays les moins avancés, en pourcentage du RNB des pays donateurs de l'OCDE/CAD	17 <sup>l</sup>
Cible 13 Répondre aux besoins spécifiques des pays les moins avancés. Comprend l'accès, sans droits de douane et sans quota, pour les exportations des pays les moins avancés, un programme d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTTE et l'annulation de la dette bilatérale officielle, ainsi qu'une APD plus généreuse aux pays qui s'engagent à réduire la pauvreté	34. Proportion de l'APD bilatérale totale par secteur fournie par les donateurs de l'OCDE/CAD attribuée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau potable et assainissement)	17
	35. Proportion de l'APD bilatérale fournie par les donateurs de l'OCDE/CAD, non liée	
	36. APD perçue par les pays enclavés en proportion de leur revenu national brut	17
Cible 14 Subvenir aux besoins spécifiques des pays enclavés et des petits États insulaires en développement	37. APD perçue par les petits États insulaires en développement en proportion de leur revenu national brut	
	<i>Accès au marché</i>	
Cible 15 Engager une démarche globale pour régler le problème de la dette des pays en développement par des mesures nationales et internationales pour la rendre supportable sur le long terme	38. Proportion du total des importations de pays développés (en valeur, à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés, en franchise de droits de douane	
	39. Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements provenant des pays en développement	
	40. Estimation du soutien des pays de l'OCDE au secteur agricole, en % de leur produit intérieur brut	
Cible 16 En coopération avec les pays en développement, élaborer et appliquer des stratégies pour proposer aux jeunes des emplois décents et productifs	41. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	
	<i>Viabilité de la dette</i>	
	42. Nombre total de pays ayant atteint le point de décision de l'initiative PPTTE et de pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE (cumulatif)	
	43. Allègement de la dette promis au titre de l'initiative PPTTE	
Cible 17 En coopération avec des groupes pharmaceutiques, proposer des médicaments essentiels accessibles à tous dans les pays en développement	44. Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	18
	45. Taux de chômage des 15-24 ans, hommes et femmes et total	20 <sup>m</sup>
Cible 18 En coopération avec le secteur privé, mettre à la disposition de tous les bienfaits des nouvelles technologies, notamment celles de l'information et des communications	46. Proportion de la population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments essentiels	
	47. Nombre de lignes téléphoniques d'abonnés et abonnés à un service de téléphonie mobile pour 100 personnes	13 <sup>n</sup>
	48a. Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants	
	48b. Nombre d'internautes pour 100 habitants	13

- a** Les tableaux 1a et 7 présentent cet indicateur sous la forme de la proportion de personnes souffrant de malnutrition par rapport à la population totale.
- b** Le tableau 27 comprend des données sur l'emploi des femmes selon l'activité économique.
- c** Ce tableau présente le taux de scolarisation des femmes (net ou brut) en pourcentage du taux de scolarisation des hommes dans le primaire, le secondaire et le supérieur séparément.
- d** Ce tableau présente des données relatives au taux d'alphabétisation des jeunes femmes en pourcentage de celui des hommes.
- e** Les tableaux 1 et 9 présentent les chiffres de prévalence du VIH parmi les personnes âgées de 15 à 49 ans.
- f** Ce tableau présente des données relatives aux enfants âgés de moins de cinq ans et dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides, et à ceux de moins de cinq ans souffrant de fièvre et traités à l'aide de médicaments antipaludéens.
- g** Ce tableau comprend des données sur les cas de tuberculose pour 100 000 personnes.
- h** Ce tableau présente le PIB par unité d'énergie consommée (2000 en PPA en USD par kilogramme d'équivalent pétrole).
- i** Ce tableau comprend des données sur les émissions de dioxyde de carbone par habitant.
- j** Les tableaux 1a et 7 comprennent des données sur la population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés, en milieu urbain et rural.
- k** Ce tableau comprend des données sur la population ayant un accès régulier à des systèmes d'assainissement améliorés, en milieu urbain et rural.
- l** Ce tableau comprend des données sur l'aide publique au développement (APD) versée aux pays les moins avancés en pourcentage de l'APD totale.
- m** Ce tableau comprend des données sur le taux de chômage total des 15-24 ans ainsi que sur le rapport taux de chômage des femmes / taux de chômage des hommes, dans les pays de l'OCDE uniquement.
- n** Ce tableau présente séparément les abonnés à une ligne téléphonique et à un service de téléphonie cellulaire.



